AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE

agur

RAPPORT ANNUEL 2015

UN NOUVEAU MODÈLE D'AGENCE POUR L'INNOVATION TERRITORIALE

www.agur-dunkerque.org

© Studio Mallevaey

Contact AGUR : Jean-François VEREECKE
Tél : 03.28.58.06.30 | Email : jf.vereecke@AGUR-dunkerque.org

Rédaction, conception et mise en pages :
Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque

Crédits photos : AGUR sauf mentions particulières
©AGUR 2016 - juin 2016

Impression : AGUR - Achevé d'imprimer en juillet 2016

LES MEMBRES DE L'AGUR :

Et les communes de :
Bergues, Cappellebrouck, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Dunkerque*, Esquelbecq, Fort-Mardyck*, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Saint-Pol-sur-Mer*, Spycker, Téteghem/Coudekerque-Village, Watten et Wormhout

** Communes associées depuis Décembre 2010*

SOMMAIRE

MISSIONS, TERRITOIRES ET PARTENAIRES 4

LES TERRITOIRES DU PARTENARIAT 6

L'ÉQUIPE DE L'AGUR 7

AVANT-PROPOS 8

LES TEMPS FORTS DE 2015 10

LES PARUTIONS 12

Partie 1

L'EXPERTISE AU SERVICE DES PARTENAIRES

ÉCONOMIE 20

SOCIÉTÉ 24

ENVIRONNEMENT 26

MOBILITÉ 31

HABITAT ET FONCIER 34

URBANISME DURABLE 40

EXPERTISE 42

Partie 2

AGIR À DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE TERRITOIRE

RÉGION 46

TRANSFRONTALIER 48

CÔTE D'OPALE 50

FLANDRE-DUNKERQUE 51

INTERCOMMUNALITÉS 53

PORTUAIRE 57

PAYSAGE 61

QUARTIERS 66

RÉNOVATION URBAINE 70

Partie 3

PARTAGER LES SAVOIRS

LEARNING CENTER 77

URBIS LE MAG 79

DISPOSITIFS PARTICIPATIFS 82

FNAU 84

MISSIONS, TERRITOIRES ET PARTENAIRES

L'AGUR se situe désormais dans la Halle aux sucres, aux côtés de **l'INSET** (pôle de compétence en urbanisme et aménagement durable du CNFPT), du **centre de la mémoire** (archives d'agglomération) et du **learning center ville durable.** Ensemble, ils constituent un **pôle de ressources et d'expertise** et bénéficient d'espaces de rencontre et de travail mutualisés : centre de ressources, auditorium, salles de conférences...

L'AGUR intervient dans des missions extrêmement diverses. Elle élabore des études et analyses, rédige des documents d'urbanisme, observe, assiste la maîtrise d'ouvrage, énonce des préconisations urbaines, architecturales ou paysagères.
Dans le cadre d'une démarche prospective permanente, elle est organisée en **quatre pôles** travaillant de façon transversale. Elle constitue ainsi des équipes projet associant les savoir-faire complémentaires pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires.

OBSERVATION & PROSPECTIVE

Analyser toutes les données et en débattre

Comprendre ce qui fait notre territoire et imaginer son évolution

Anticiper les mutations économiques, sociales et territoriales

PROJET URBAIN

Sensibiliser aux enjeux de l'urbanisme durable

Repérer les innovations pour l'urbanisme de demain

Concevoir, partager, co-construire des projets à toutes les échelles

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Intégrer les données et mutations économiques, sociétales et environnementales

Établir des stratégies de développement

Traduire les orientations stratégiques dans les documents de planification

RAYONNEMENT

Développer des projets afin de renforcer l'attractivité du territoire

Organiser des rencontres pour sensibiliser aux enjeux du développement du territoire

Proposer des outils de communication innovants et à la portée de tous

RESSOURCES

Au-delà de l'équipe projet, l'Agence dispose de compétences dans les domaines de la cartographie et de l'infographie.

Ces ressources constituent un atout pour l'Agence, réputée pour être souple et réactive.

URBIS, LE MAGAZINE QUI EXPLORE LA VILLE

URBIS le mag.fr

Comment vulgariser et rendre accessibles au grand public les enjeux de développement des villes de demain ?

Comment générer une culture commune entre élus, techniciens et habitants ?

Comment innover en matière d'éducation populaire ?

C'est en réponse à toutes ces questions que l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) pilote un magazine numérique et gratuit d'informations.

www.urbislemag.fr

LES TERRITOIRES DU PARTENARIAT

L'AGUR est un lieu de rencontre et d'échanges, d'analyses et de projet au service des territoires et de leurs habitants. Elle intervient sur un espace large associant des réalités urbaines, rurales, transfrontalières, portuaires et maritimes. C'est une agence d'étude, de conseil et d'animation qui répond aux besoins de partenaires réunis autour d'un programme de travail commun.

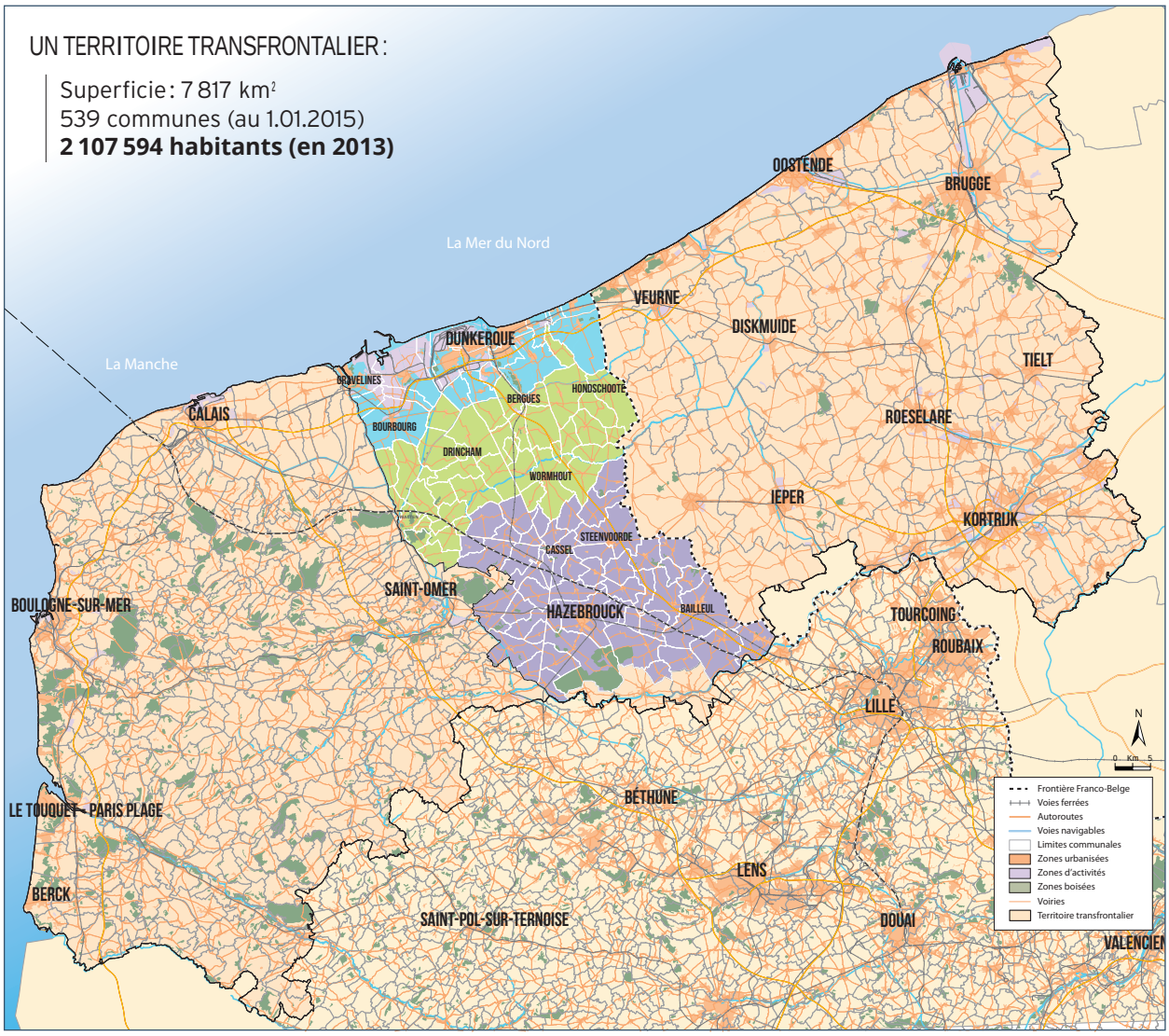

Source : AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2016 - WVI - Province de Flandre occidentale

Population 2013	
Communauté urbaine de Dunkerque	199 759
Communauté de communes des Hauts de Flandre	53 092
Communauté de communes de Flandre intérieure	101 093
Total	353 944

L'ÉQUIPE DE L'AGUR

DIRECTION

Bernard WEISBECKER
Président de l'AGUR

Franck MÉRELLE
Directeur général

OBSERVATION - PROSPECTIVE

Jean-François VEREECKE
Docteur en économie
Directeur général adjoint

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Isabelle RICHARD
Urbaniste OPQU

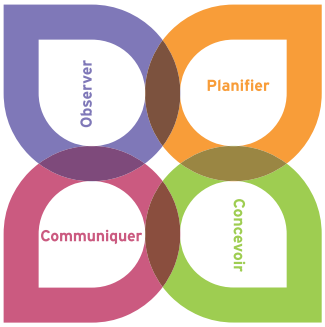

RAYONNEMENT

Pascale MONTÉFIORE
Urbaniste

PROJET URBAIN

Nathalie DOMINIQUE
Architecte - urbaniste

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Patricia SESKO PACARY
Assistante de direction

Christelle ROUCOU
Comptable

Sabine HAGNERÉ
Assistante

Paule KHALFET
Assistante

RESSOURCES

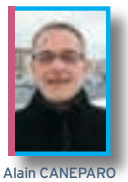

Alain CANEPARO
Responsable informatique

Aurélie DARRY
Documentaliste

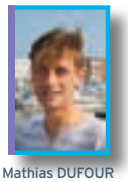

Mathias DUFOUR
Responsable SIG

Samia BOUKERKOUR
Géomaticienne

Victorine DEBACQ
Géomaticienne

Joachim SOUHAB
Responsable infographie

Carole BECQUAERT
Infographe

ÉQUIPES PROJETS

Sandrine BABONNEAU
Environnementaliste - urbaniste

Francine BARDY
Géographe - urbaniste

Vincent CHARRUAU
Paysagiste

Xavier CHELKOWSKI
Écologue - urbaniste

Pierre-Mathieu DEGRUEL
Architecte - urbaniste

Vanessa DELEVOYE
Journaliste

Sophiane DEMARCQ
Urbaniste

Guillaume DUBRULLE
Urbaniste

Arnaud FIXARD
Urbaniste

Sébastien LEBEL
Paysagiste

Céline LEJEUNE MANAVIT
Sociologue - urbaniste

Kristina MARTINSH
Urbaniste

Valérie MATHIAS HUSSON
Géographe - urbaniste

Philippe MONTAINE
Urbaniste

Laure PACCOU
Urbaniste OPQU

Séverine POTVIN
Statisticienne - urbaniste

Laurent RENAVAND
Urbaniste

Cécile TRAVERS
Socio-démographe

MISE À JOUR: JANVIER 2016

QUE DE CHEMIN

Quelle métamorphose pour notre agence ! Face aux multiples défis que devront à l'évidence relever les agences dans les années à venir, l'AGUR s'est volontairement et courageusement réinterrogée en 2015 sur son positionnement stratégique, **en inventant un nouveau modèle sans renier son ADN.**

Un élargissement considérable de son tour de table a dans cette logique été proposé et nous tenions en la circonstance à remercier chaleureusement les multiples partenaires qui nous ont honoré de leur confiance.

À la lecture de ce rapport d'activités "nouvelle formule", vous pourrez constater et prendre la mesure de la multiplicité des missions de notre agence, véritable point de repère du territoire dans un monde qui bouge en permanence.

Depuis maintenant plus de quatre décennies, l'AGUR accompagne le développement de la région Flandre Dunkerque et de son territoire transfrontalier, qui représente aujourd'hui **539 communes et plus de deux millions d'habitants**, en éclairant les collectivités et les acteurs de la ville dans la connaissance des évolutions urbaines, sociales, économiques et environnementales.

Elle constitue aussi un espace de parole et de confrontation des idées pour l'élaboration de projets partagés, à la croisée des territoires et de leurs représentations élues, institutionnelles, et associatives.

Fort de cette reconnaissance, nos nouveaux partenaires nous ont à l'évidence permis de progresser dans la compréhension et la prospective des dynamiques territoriales à l'œuvre sur le périmètre d'investigations de l'AGUR.

PARCOURU EN UNE ANNÉE !

Nos remerciements vont ainsi tout spécialement à l'ADEME, aux énergéticiens (ERDF, GRDF, EDF), au Pôle énergie 2020, aux bailleurs sociaux, aux acteurs de l'eau (l'Eau du Dunkerquois, la Lyonnaise des eaux), à l'ANRU qui nous offrira, nous n'en doutons pas, une véritable légitimité dans les semaines à venir, sans oublier le renforcement significatif de nos synergies avec le Grand Port Maritime de Dunkerque et les partenariats permanents avec la Maison de l'Europe ou encore Dunkerque Promotion.

L'AGUR est également un lieu de débats et d'échanges entre acteurs du territoire. Elle participe activement à **la diffusion de la culture urbaine et met l'innovation et la créativité au cœur de toutes ses interventions**.

Par ses travaux et par ses " animations ", l'Agence se place à l'articulation des échelles, des thèmes, des acteurs. Elle privilégie les approches transversales, croisant les expertises techniques spécialisées, en évitant les approches monothématiques.

Elle participe à la représentation des phénomènes et des projets urbains, en s'adaptant aux évolutions de la technique et des pratiques de ses partenaires. Ses publications, ses journées d'échanges, ses ateliers et ses expositions concourent au quotidien à la diffusion et au partage de la connaissance.

Demain, l'Agence devra également s'adapter aux changements d'échelle qui se dessinent, en investissant activement la compréhension des dynamiques interterritoriales. Le processus de structuration du réseau régional des agences constituera à ce titre une véritable opportunité.

Pour conclure, nous souhaitions insister sur le fait que de **nouveaux partenariats se profilent d'ores et déjà**, à l'image des contacts avancés avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conservatoire du Littoral ou encore le FRAC.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bernard WEIBECKER et Franck MÉRELLE
Président et directeur général de l'AGUR

LES TEMPS FORTS DE 2015

JANVIER

- **Publication du Cahier de l'AGUR n°10**
  Le maintien à domicile des séniors : un gisement d'emplois.

FÉVRIER

- **Première rencontre des agences d'urbanisme des régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie**

MARS

- **Publication des Repères stratégiques pour les États généraux de l'emploi local**

AVRIL

- **Présentation du rendu de l'atelier de l'IAUL sur l'interterritorialité à l'échelle de la Côte d'Opale** (9 avril)

- **Présentation des enjeux du PLUi à la CCHF**

MAI

- **Visite d'étude à Ostende** (4 mai)

- **Publication " Agir pour la biodiversité en Flandre "**

JUIN

CA et AG extraordinaire modifiant les statuts de l'AGUR afin d'engager le processus d'élargissement de son tour de table (9 juin)

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE

- Premières rencontres de l'écologie industrielle organisées par la CUD, ECOPAL, le GPMD et l'AGUR, sortie officielle de la Toile industrielle® 2015 - (18 & 19 juin)

DÉCEMBRE

- Le CLIMATE tour à Dunkerque
- Les élèves du collège Robespierre rendent leur copie sur les aménagements de leur quartier (14 décembre)

NOVEMBRE

- Première réunion de révision du schéma de cohérence territoriale (4 novembre)
- Rendez-vous de l'AGUR sur le bus gratuit (10 novembre)
- Publication de l'Écnographe (édition 2016-2017)

JUILLET

- L'AGUR présente l'approche préalable pour la mise en valeur des canaux sur le territoire de la CUD au comité de pilotage (1er juillet)

- Toile industrielle® devient une marque déposée, propriété de l'AGUR

Toile Industrielle

SEPTEMBRE

- Première conférence des maires du SCoT de la région Flandre-Dunkerque (15 septembre)

OCTOBRE

- Accueil d'une délégation d'urbanistes chinois (16 octobre)
- 36e rencontre nationale des agences d'urbanisme à Lyon (19, 20 & 21 octobre)

LES PARUTIONS
2015
ÉCONOMIE

- **AGUR : missions, territoires, partenaires.**
  La plaquette de présentation de l'Agence.
- **Programme partenarial 2015**
- **Visions et enjeux de territoire :**
  rapport annuel 2014

- **Toile industrielle® :**

  Schéma des relations industrielles du dunkerquois (*Français*)

  The dunkirk area industrial relations network (*Anglais*)

  Schema van de industriële relaties in duinkerke (*Néerlandais*)

- **Cahier de l'AGUR :**

  N°10 : Janvier 2015
  Le maintien à domicile des séniors : un gisement d'emplois.

  N°11 : Juin 2015
  Le Dunkerquois, une économie ouverte sur la mondialisation.

  N°11.1 : Juin 2015
  Le port de Dunkerque, un poumon économique dont l'air est planétaire.

  N°11.2 : Juin 2015
  Le Dunkerquois, un écosystème de production tournée vers l'international.

  N°11.3 : Juin 2015
  Le Dunkerquois, un terrain de production pour les multinationales.

  N°12 : Décembre 2015
  Une politique de la ville repensée pour les habitants des quartiers populaires.

Agir pour la biodiversité en Flandre-Dunkerque

L'Économraphe Flandre-Dunkerque 2016-2017

Repères stratégiques pour les États généraux de l'emploi local

- **Schéma global de mise en valeur des canaux sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque :** approche préalable - *Mai 2015*
- **Mise en valeur des entrées de l'agglomération dunkerquoise :** approche préalable – *Novembre 2015*
- **Grand Port Maritime de Dunkerque – cahier des charges et cahier de recommandations à l'intention des industriels :** approche préalable « paysage et biodiversité » - *Décembre 2015*

- **Horizon éco n°201 :**
  La valeur ajoutée du port de Dunkerque, quel poids économique en 2013 ?
  Juin 2015

- **AGUR Info n°12 :**
  Une nouvelle feuille de route pour l'AGUR.
- **La lettre d'information de l'AGUR**
- **La newsletter mensuelle d'Urbislemag**

URBIS
LE MAGAZINE QUI EXPLORE LA VILLE

Restitution du partenariat entre l'école Boulle et l'AGUR
Février 2015

États généraux de l'emploi local : repères. Intervention de Jean-François Vereecke de l'AGUR
Avril 2015

Dunkerque, ville industrialo-portuaire : présentation de Jean-François Vereecke à l'IHEDATE
Septembre 2015

Débat public sur le bus gratuit
Novembre 2015

Saint-Pol-sur-Mer. Diagnostic participatif au collège Robespierre : les élèves rendent leurs copies !
Décembre 2015

UN NOUVEAU MODÈLE D'AGENCE POUR

L'INNOVATION TERRITORIALE

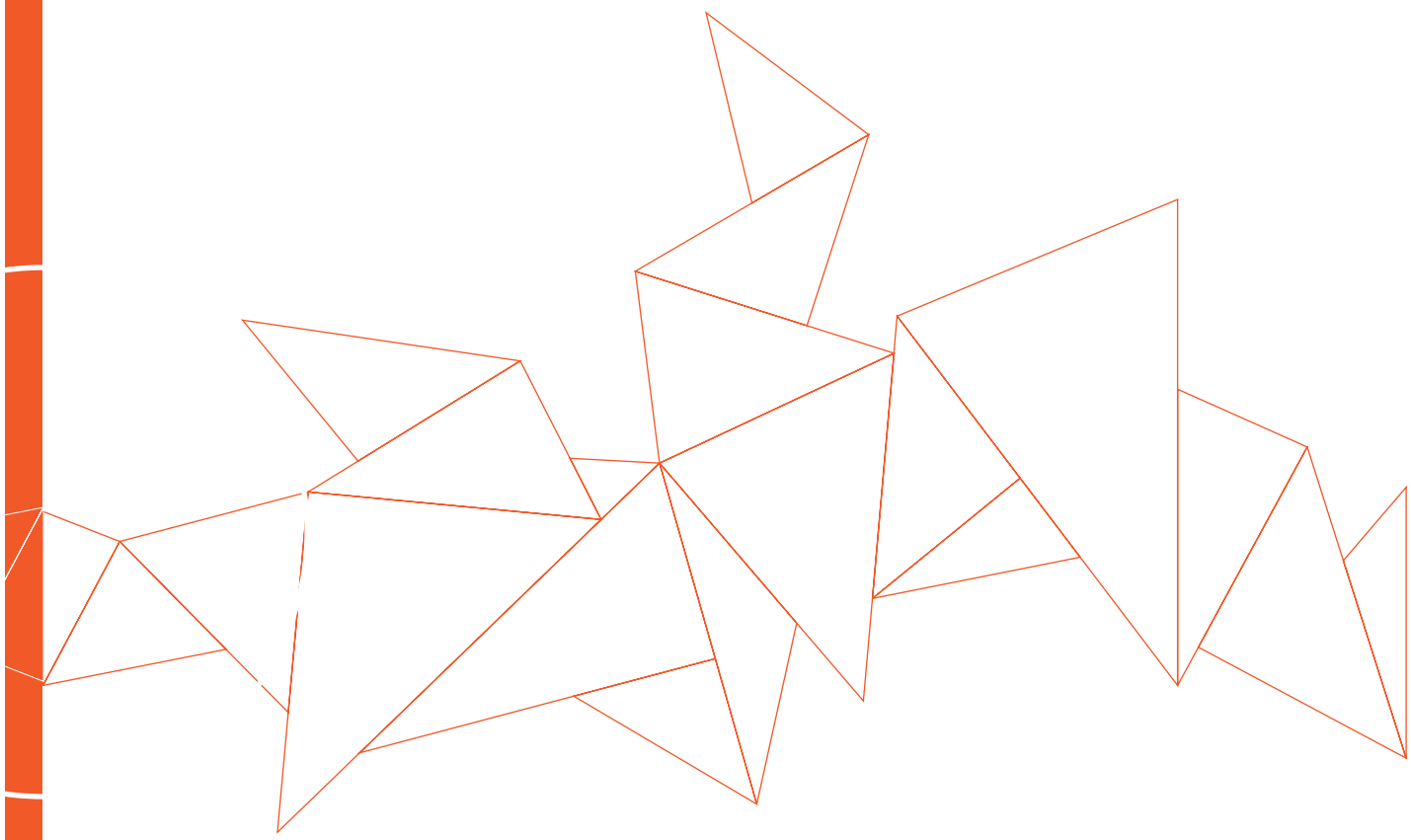

RAPPORT ANNUEL 2015

1

L'EXPERTISE AU SERVICE DES PARTENAIRES

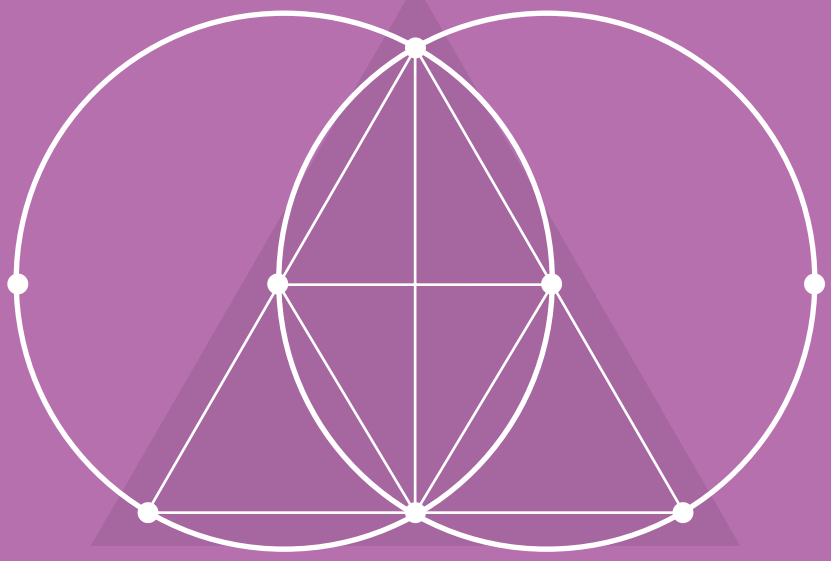

ÉCONOMIE

2015 a été marquée par la finalisation des travaux engagés pour les États généraux de l'emploi local (ÉGEL). L'année a également été exceptionnellement riche en publications.

REPÈRES STRATÉGIQUES, POUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EMPLOI LOCAL

Contact:
Jean-François VEREECKE

Dans le cadre des États généraux de l'emploi local, initiés par la Communauté urbaine de Dunkerque, l'AGUR a participé aux quinze groupes de travail et produit autant de diagnostics présentant le défi démographique, les forces et faiblesses du territoire, ainsi que des éclairages stratégiques. Ceux-ci ont bénéficié de données et de l'expertise de ses partenaires.

La publication "Repères stratégiques, pour les États généraux de l'emploi local", reprend, synthétise et commente ces présentations, pour une connaissance partagée du marché de l'emploi local.

Celle-ci s'organise en quatre parties : le tournant démographique du territoire et les ressources pour l'emploi ; l'état de santé du marché du travail aujourd'hui ; les moteurs économiques du territoire ; des éclairages sectoriels sur l'industrie, le port, la construction, le commerce, le tourisme et les services à la personne.

Que faut-il en retenir ?

Selon ces travaux, le territoire devra s'appuyer sur des potentiels de créations d'emplois encore peu exploités.

Très spécifique, le tissu économique dunkerquois connaît une mutation encore progressive du fait notamment du faible renouvellement des entreprises. Plusieurs secteurs à faibles gains de productivité présentent un potentiel sur le territoire. Il s'agit notamment d'activités relevant de l'économie résidentielle comme le commerce de détail et la restauration. Même constat pour les activités de soutien aux entreprises, en particulier l'informatique, le conseil de gestion, les services administratifs aux entreprises, les services dans le bâtiment et l'aménagement paysager. Certains services aux entreprises sont créateurs de forte valeur ajoutée et constituent une force d'attraction pour les actifs les plus qualifiés. Ils participent également à la compétitivité du tissu local en favorisant l'innovation et les synergies.

On retiendra de cet exercice que le potentiel d'emplois transfrontaliers, le bénéfice espéré du développement de secteurs porteurs, les filières d'avenir ou encore la levée de certains obstacles en matière de formation, d'égalité d'accès à l'emploi... constituent autant de leviers pour développer l'emploi demain.

www.dk-eg-emploi.fr

DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Contact:
Jean-François VEREECKE

Dans le cadre de sa mission d'observation des mutations économiques, l'AGUR a publié une série de cahiers sur la dépendance économique du Dunkerquois. En effet, de par sa position géographique, son histoire, sa dimension portuaire, le Dunkerquois s'est inscrit naturellement dans "le système monde" structuré par des échanges internationaux et animé par des entreprises multinationales qui se jouent des frontières étatiques et des espaces vécus.

À l'aide de quelques chiffres-clés et d'analyses synthétisées, l'AGUR a essayé de saisir les facteurs qui, aujourd'hui, font du Dunkerquois un territoire lié aux réalités économiques internationales.

Le port et la logistique: un poumon économique dont l'air est planétaire

Ce premier lien avec les marchés internationaux génère 25 000 emplois directs et indirects et 3,8 milliards d'euros de valeur ajoutée sur le territoire. Son projet stratégique 2014-2018 pèse à lui seul 242 M€ dont 160 M€ consacrés à des investissements neufs. On comprend aisément que cette porte ouverte sur la mondialisation soit qualifiée de "poumon économique du Dunkerquois"...

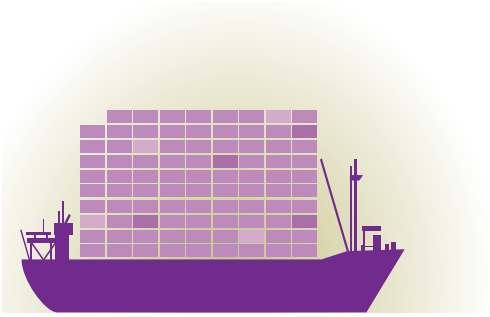

47 Millions de tonnes

de trafic en 2014

(Source: Grand port maritime de Dunkerque - Mise à jour: 17 mars 2015)

37,9%

des salariés dunkerquois travaillent pour un groupe étranger

(14,9% en moyenne nationale)

(Source: Observatoire des territoires - INSEE CLAP 2010)

Un écosystème de production tourné vers l'international

Depuis plus d'un siècle s'est développé dans le Dunkerquois un véritable "écosystème industriel" associant des transformateurs de biens intermédiaires, importateurs et exportateurs, leurs fournisseurs, certains clients et autant de services aux entreprises.

Cet écosystème est aujourd'hui très connecté, et donc dépendant, aux marchés internationaux.

Un terrain de production pour les multinationales

L'implantation de filiales de multinationales sur le territoire dunkerquois s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation des grands groupes et illustre l'attractivité du territoire. Ces établissements ont une plus forte propension à importer. Selon les tous derniers chiffres des douanes et de l'INSEE, en 2013, les filiales sous contrôle étranger représentent près de la moitié des importations de la France et 41% de ses exportations et 14,9 % des emplois salariés. Dans le Dunkerquois, cette part est largement supérieure: 37,9 % soit plus du tiers des salariés!

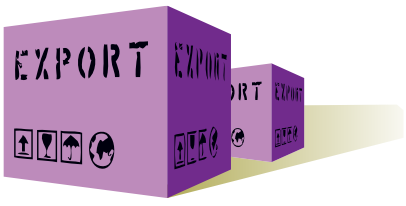

3,9 Milliards d'euros

montant des exportations de produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier en Nord-Pas-de-Calais en 2014

(Source: Douane)

Illustration extraite du Cahier de l'AGUR n°11 - juin 2015

L'ÉCONOGRAPHE FLANDRE-DUNKERQUE 2016-2017

Contact:
Séverine POTVIN

Afin notamment d'accompagner les travaux de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région Flandre-Dunkerque, l'AGUR a publié un nouvel Économètre. Celui-ci actualise ses diagnostics, ravive ses travaux de prospective et d'aide à la décision.
De par la position géographique de Dunkerque, les approches économiques de ce document sont évidemment réalisées à une échelle large. De ce fait, elles constituent autant d'apports aux différents projets pour le territoire Flandre-Dunkerque.

Cet Économètre, bien que non exhaustif, dresse à nouveau un tableau économique à la fois complet et très synthétique. Ses éclairages sont autant de repères pour les stratégies engagées dans le domaine de l'emploi, des filières d'avenir, des sites d'activité, des investissements... C'est aussi une invitation à travailler collectivement à un développement harmonieux de la région Flandre-Dunkerque.

L'OBSERVATION DE L'EMPLOI

Contact:
Cécile TRAVERS

L'Agence a poursuivi sa coopération avec Entreprendre-Ensemble, et a réalisé tout au long de l'année plusieurs présentations de la situation économique et du marché de l'emploi du Dunkerquois. Celles-ci ont été faites auprès du personnel d'Entreprendre-Ensemble, de leur public, ou dans le cadre de l'Espace information formation.

Le suivi en continu des données de l'emploi a permis à l'agence de réaliser et de présenter des points de conjoncture à la demande de ses partenaires, Entreprendre-Ensemble, la Communauté urbaine de Dunkerque dans le cadre du PLDE (Plan local de développement économique) et la sous-préfecture de Dunkerque dans le cadre des réunions SPEP (Service public de l'emploi de proximité).

PUBLICATION

La Toile industrielle® s'exporte

La Toile Industrielle® du Dunkerquois est de plus en plus utilisée pour présenter le territoire auprès d'interlocuteurs étrangers. Entre l'accueil d'une délégation chinoise, la rencontre d'investisseurs flamands et du Voka (syndicat patronal Flamand, invité par Dunkerque Promotion et le MEDEF) et la présentation à plusieurs spécialistes de renommée internationale (Jeremy Rifkin, Lisa Diedrich, Suren Erkman...), les demandes d'informations sur cet outil dépassent aujourd'hui les frontières nationales. Ce constat a conduit l'AGUR à éditer un support décliné en trois langues (Français, Anglais et Néerlandais). Celui-ci se présente sous la forme d'un quatre pages permettant de comprendre le projet en cinq minutes.

Contacts: *Jean-François VEREECKE et Kristina MARTINSH*

SOCIÉTÉ

L'AGUR a toujours eu à cœur de placer l'homme au centre des questions d'urbanisme et de développement du territoire. Dans ses travaux, elle met ainsi particulièrement l'accent sur les besoins sociaux et l'évolution des modes de vie. L'approche sociologique des questions urbaines se retrouve d'ailleurs dans différents champs (observation sociale, politique de la ville, études urbaines et sociales, études transfrontalières...). En 2015, l'Agence a particulièrement investi la question de la sectorisation scolaire, tout en traçant les perspectives d'un partenariat solide avec les CCAS.

Contact:
Céline LEJEUNE

OBSERVATION DES PRATIQUES ET MODES DE VIE

QUELLE SECTORISATION SCOLAIRE POUR DUNKERQUE ?

Le territoire connaît une baisse démographique générale et des plus jeunes en particulier, les effectifs scolaires diminuent, le patrimoine scolaire se détériore, les normes réglementaires évoluent, les écoles sont inégalement occupées... C'est dans ce contexte, mêlé à la nécessité d'une optimisation budgétaire, que la Ville de Dunkerque s'est interrogée sur l'éventualité d'une refonte de la carte scolaire (dernière en date: 2003) et a interpellé l'AGUR pour lui apporter un éclairage sur cette question.

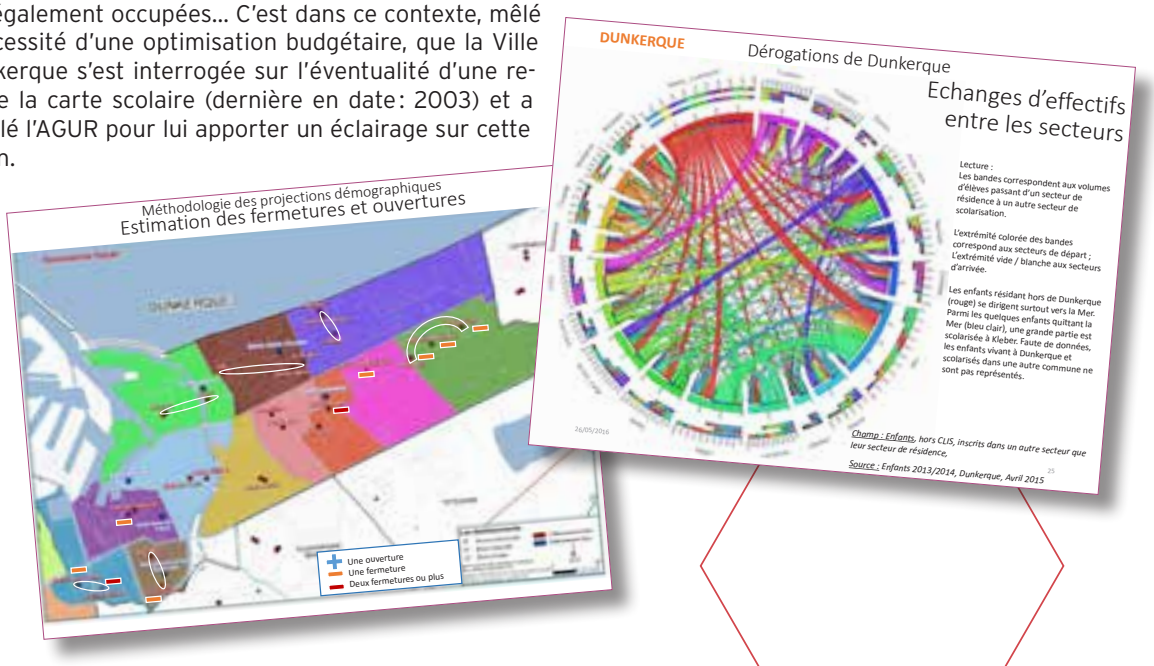

En ce sens, l'AGUR a réalisé en 2015 une étude quantitative sur le peuplement des écoles du premier degré au regard de la sectorisation scolaire en vigueur à Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck.

La réalisation de ce diagnostic a nécessité de collecter les données des écoles des trois villes, recoller les périmètres scolaires, exploiter les données de population du recensement de l'INSEE au quartier, géolocaliser les adresses des élèves, définir les indicateurs, les représenter sous forme graphique et cartographique, animer les réunions d'échanges régulières avec le groupe de travail (constituées principalement des services éducation des communes).

Cette étude a permis notamment de connaître : la localisation des écoles, les effectifs scolaires et leur évolution, les taux d'occupation des écoles, les projections des effectifs à partir des projections de population INSEE et des naissances domiciliées, les caractéristiques socio-économiques des familles des secteurs ainsi que les pratiques de dérogation d'entrée et de sortie des établissements (dérogations à la carte scolaire).

Contact :
Céline LEJEUNE

OBSERVATION DES SOLIDARITÉS
L'AGUR AU CÔTÉ DES CCAS

L'objectif principal de cet observatoire est d'élaborer pour et avec nos partenaires, des études et diagnostics relatifs aux réalités sociales du territoire.

Les questions de précarité et d'inégalités sont au cœur de cet observatoire. Aussi, en partenariat avec le Carrefour des solidarités, l'AGUR a été mobilisée en amont de la préparation des nouvelles Assises de la solidarité locales organisées le 25 et 26 septembre à l'hôtel communautaire, notamment à travers la mise à disposition d'indicateurs statistiques à l'échelle des communes de la CUD.

L'Agence a par ailleurs été sollicitée par les CCAS de Dunkerque Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck pour leur apporter un éclairage statistique sur les caractéristiques du territoire dans le cadre de la mise en place de leur analyse des besoins sociaux. Un diagnostic de peuplement et des fragilités socio-économiques de la population a été réalisé à l'échelle des anciennes communes (Malo-les-Bains, Rosendaël, Dunkerque centre, Petite-Synthe, Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck), au regard de la moyenne communautaire et de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Des fiches synthétiques par quartier ont été réalisées, ainsi qu'un document de synthèse du diagnostic. L'ensemble des éléments a fait l'objet de présentations lors des réunions du comité de pilotage de l'analyse des besoins sociaux des CCAS.

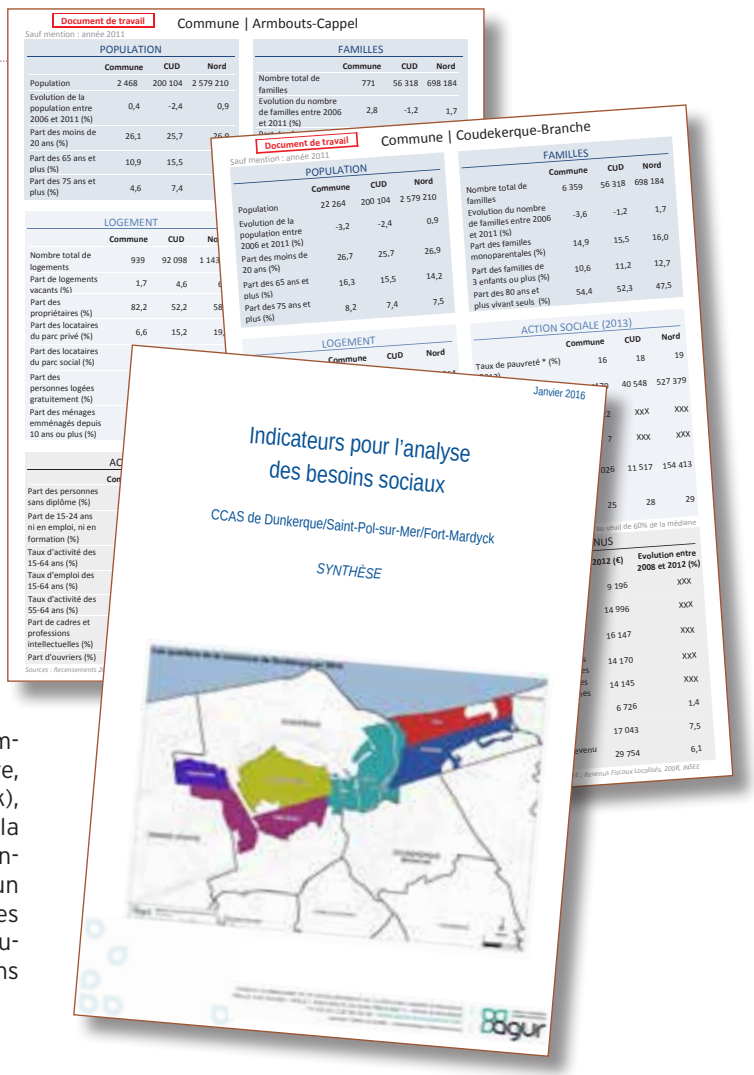

ENVIRONNEMENT

2015 a été l'année de la Conférence de Paris sur le climat (COP 21), qui a donné naissance à un accord international fixant comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5 °C et 2 °C d'ici 2100.
C'est dans ce contexte que l'AGUR a poursuivi son investissement dans les projets et démarches stratégiques relatifs aux champs environnementaux comme l'eau, le climat, la biodiversité ou les risques.

LE RISQUE INONDATION ET LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Contact:
Xavier CHELKOWSKI

L'AGUR a poursuivi son implication dans les travaux de l'État et des autres partenaires sur l'évolution du trait de côte, les risques submersion marine et inondation continentale ainsi que sur l'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique.

Pour 2015, il s'est agi notamment de la poursuite du Plan de prévention des risques littoraux (PPRI) de Gravelines à Oye-Plage et du Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Delta de l'Aa / Hem, mais trois faits témoignent particulièrement de l'implication et de l'expertise de l'Agence sur cette thématique.

LE LANCEMENT DE LA DÉMARCHE NATIONALE "AMÉLIORATION DE LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES LITTORAUX DANS LES SCoT"

Lauréat de cet appel à projet, lancé par le ministère de l'Écologie du développement durable et de l'énergie, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région Flandre-Dunkerque a accueilli, les 6 et 7 octobre 2015, le premier atelier de travail.

Quatre experts pluridisciplinaires nationaux, accompagnés du CEREMA (1) et de la DGALN/DGPR (2), ont ainsi pu découvrir le territoire à travers la présentation de documents de référence, une visite de terrain et la rencontre d'acteurs clefs.

Cet atelier, organisé par le Syndicat mixte du SCoT et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), en étroite collaboration avec l'AGUR et la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), a permis de dresser un portrait de notre espace littoral et faire prendre conscience des problématiques hydrauliques spécifiques de ce territoire de polder. Les premières pistes de réflexion ont ainsi émergé grâce aux échanges entre experts et acteurs locaux.

Cette démarche va se nourrir également des quatre autres portées simultanément au niveau national, par le biais d'échanges annuels, durant les trois prochaines années.

(1) Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
(2) Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature / Direction générale de la prévention des risques

UNE VISITE D'ÉTUDE À OSTENDE

En mai 2015, l'AGUR a organisé une visite d'étude à Ostende dont l'objectif était de présenter la démarche de cette ville flamande en matière de gestion du risque "submersion marine".

Étaient présents des techniciens de la Communauté urbaine de Dunkerque, du Programme d'action de prévention des inondations et de la Cellule technique littorale.

Cette visite d'étude, animée par l'AGUR, l'agence autonome de la Ville d'Ostende et la Ville d'Ostende a permis d'aborder notamment :

- le niveau de protection de la ville au regard du changement climatique,
- le type de gestion du littoral (doux/dur),
- la multifonctionnalité de la digue (protection, tourisme, économie, paysage...),
- la collaboration entre les services de la ville et ceux de la Région flamande,
- La communication et la participation des habitants.

Cette expérience est un exemple d'aménagement contre le risque submersion marine dont pourrait s'inspirer le territoire dunkerquois.

LA RELANCE DU PPRL DE DUNKERQUE À BRAY-DUNES

Depuis la diffusion des premières cartes d'aléa submersion marine en 2011, le diagnostic n'était pas partagé par l'ensemble des acteurs du territoire, bien que tous convaincus de l'existence du risque.

Dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI par la CUD et de la mobilisation de l'AGUR sur le dossier, une nouvelle étude de danger va être menée par l'État sur la digue des Alliés à Dunkerque.

Cette étude prendra en compte les travaux de réparation de l'ouvrage et le ré ensablement effectué. Elle aboutira à la réalisation d'une nouvelle modélisation de l'aléa submersion marine, pour un diagnostic partagé entre tous les acteurs. À noter, l'examen par l'État d'un scénario "gestion de crise" où l'ouvrage de jonction situé aux 4 écluses sera en position ouverte.

LA "CULTURE DU POLDER" EN FLANDRE-DUNKERQUE.

Contact:
Xavier CHELKOWSKI

Les supports pédagogiques réalisés lors du projet européen Floodcom (jeu des wateringues, publications, maquette animée du territoire de polder) ont permis en 2015 de toucher de nouveaux établissements scolaires du territoire. L'Agence d'urbanisme a ainsi accompagné sept établissements (une école primaire, quatre collèges et deux lycées) dans leur programme éducatif, afin de sensibiliser les élèves à la gestion de l'eau sur le territoire Flandre Maritime.

Des visites sur des sites stratégiques (Watten, Les Moëres, les 4 écluses et Tixier à Dunkerque) et des interventions sur le risque inondation ont ainsi été mises en place pour environ trente classes.

Ce sont donc près de 750 élèves qui ont été sensibilisés au devenir de notre territoire au regard du changement climatique. D'autres publics, comme l'amicale de Bray-Dunes ou des enseignants, ont également été touchés.

En écho à la COP21, l'AGUR a accueilli en octobre une cinquantaine de formateurs réunis à Lille lors des Rencontres annuelles de l'IFFO-RME (Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement) sur le thème "Changement climatique et risques majeurs". Dans ce cadre, l'Agence, en collaboration avec l'Institution interdépartementale des wateringues, a animé un atelier et une visite du territoire intitulés "Vivre sous le niveau de la mer grâce aux wateringues : combien de temps encore ?".

Enfin, des réflexions ont été engagées avec les partenaires de la Halle aux sucres, pour mettre en cohérence les supports de médiation du learning center ville durable et les savoir-faire de l'Agence en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

L'AGUR À LA COP21

Lors de la **COP 21**, la FNAU s'est associée avec toutes les autres associations de collectivités et a animé un pavillon au Grand Palais, sous la bannière "Les territoires s'engagent pour le climat". L'objectif était de présenter des solutions concrètes menées sur les territoires qui puissent être intéressantes pour les citoyens. C'est dans ce cadre que l'AGUR a présenté le jeu des wateringues sur l'agora du pavillon.

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Contact :
Xavier CHELKOWSKI

L'AGUR a poursuivi en 2015 la mise en réseau des acteurs et partenaires de l'Observatoire de la biodiversité pour aboutir à des pistes de production. Cette seconde phase a mis l'accent sur le caractère opérationnel du dispositif, en le testant selon des approches complémentaires :

- par commune : "bilans communaux des connaissances sur la biodiversité" ;
- par indicateur / espèce à l'échelle du SCoT ;
- sur un secteur-test des pieds de coteaux.

Les travaux engagés n'ont pas abouti en 2015, en raison des difficultés liées à l'obtention des données naturalistes du RAIN (Réseau des acteurs de l'information naturaliste) et à un niveau de mise à disposition de la donnée insuffisant pour constituer un véritable outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire.

Cependant, l'état d'avancement de l'observatoire a fait l'objet d'une présentation aux partenaires, afin de poursuivre la co-construction du projet et de débattre des pistes de productions, de la disponibilité des données et de la future structuration de l'observatoire.

L'AGUR a présenté le dispositif lors de la journée technique de l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) en septembre 2015 à Coudekerque-Village.

Par ailleurs, l'AGUR a poursuivi ses travaux de sensibilisation de la population et des élus aux grands enjeux de la biodiversité, et d'intégration de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme.

Ainsi, en collaboration avec la Ville de Dunkerque et la CUD, l'AGUR a participé à une conférence à destination des élus dunkerquois sur la biodiversité et la place de l'arbre en ville.

Enfin, dans le cadre du partenariat avec le collège Jean Jaurès de Bourbourg, une centaine d'élèves a été sensibilisée à la biodiversité de la Flandre maritime.

LES ÉCOSYSTÈMES AU SERVICE DU TERRITOIRE, DE L'OBSERVATION À L'ÉVALUATION

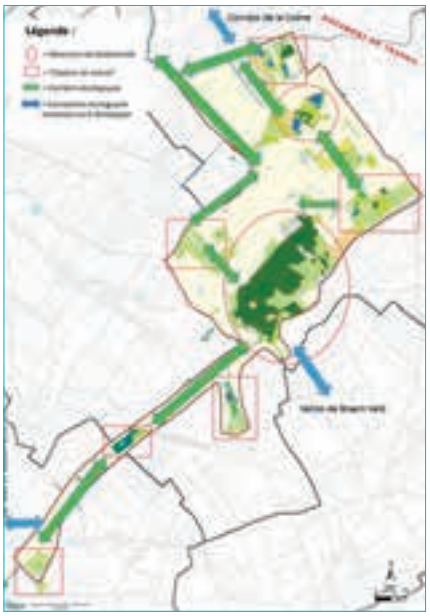

Afin de démontrer comment, en mettant en œuvre le Schéma régional de cohérence écologique, il est possible de lutter contre les inondations, une étude sur les services écosystémiques a été réalisée dans un secteur d'environ 500 ha sur les pieds de coteaux de Merckeghem, Millam, Eringhem et Watten.

Cette étude retrace l'histoire du concept de services écosystémiques, de son émergence scientifique à sa mise en œuvre politique, analyse la contribution des écosystèmes à la maîtrise des inondations et évalue les services écosystémiques d'un secteur test.

LE PLAN AIR CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL DE LA CUD

Contact:
Xavier CHELKOWSKI

L'AGUR a participé aux travaux liés à la révision du plan climat de l'agglomération dunkerquoise. Pour mémoire, les quatre objectifs majeurs du plan climat 2015-2020 sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation de notre territoire face aux conséquences prévisibles du dérèglement du climat. L'Agence a été particulièrement mobilisée sur les groupes de travail :

- conception de la ville, mobilité et urbanisme,
- espaces verts, agriculture, biodiversité et alimentation,
- agir avec les habitants,
- adaptation du territoire aux changements climatiques.

L'AGUR s'est engagée formellement le 3 novembre 2015 dans le Plan air climat énergie territorial (PACET) 2015-2021 de la CUD, à travers quatre axes :

- l'intégration des enjeux climat-air-énergie dans la planification territoriale et plus particulièrement dans le SCoT et les PLU ;
- l'amélioration de la connaissance de la biodiversité sur le territoire pour préserver la trame verte et bleue ;
- la promotion d'une mobilité moins émettrice en gaz à effet de serre et en polluants ;

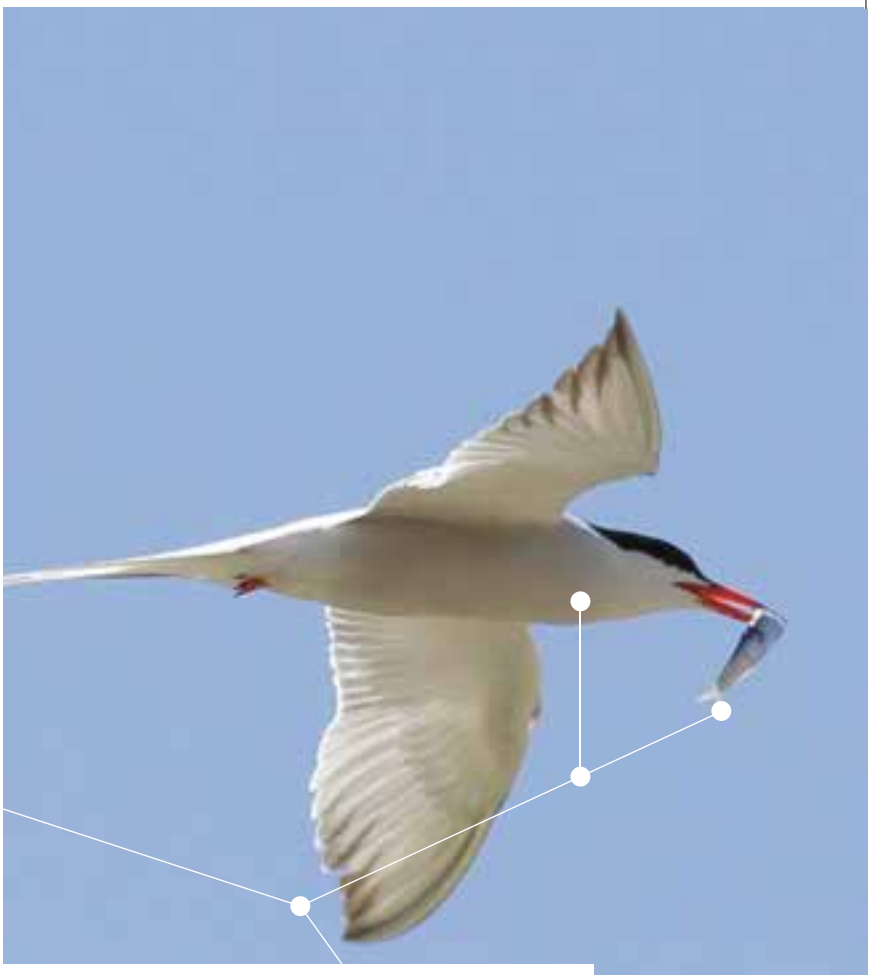

PUBLICATION

" Agir pour la biodiversité en Flandre-Dunkerque "

2015 a été marqué par la parution de la publication "Agir pour la biodiversité en Flandre-Dunkerque", réalisée dans le cadre du partenariat ADEME Région. Pédagogique et présenté sous forme de fiches synthétiques, ce document définit les grands enjeux et expose l'état de la biodiversité sur le territoire. Il développe également, à différentes échelles, des pistes d'actions favorables à la faune et à la flore. Enfin, il met en avant les acteurs et la dynamique du territoire Flandre-Dunkerque à travers 40 expériences locales.

Afin de valoriser cette publication, l'AGUR a organisé un éductour à destination des élus, techniciens et associations de territoire afin de leur faire découvrir trois sites :

- le Bois des Forts, où la Communauté urbaine de Dunkerque a expérimenté la stabilisation écologique des berges des watergangs grâce au tressage de saule, mis en place un réseau de zones humides et réalisé des frayères à brochets.
- la zone ornithologique d'expansion de crue du Bierendyck, où le Département du Nord a aménagé une zone d'expansion de crue dont l'objectif est double : lutter contre les inondations et valoriser une zone humide à fort potentiel écologique.
- Le site industriel d'ArcelorMittal Mardyck, où l'entreprise a fait le choix de la biodiversité et a consacré 150 ha de son emprise à la préservation du patrimoine naturel.

Cette journée de découverte a permis aux quarante participants de découvrir différentes expériences relatives à la prise en compte de la diversité biologique sur le territoire.

Également, la publication a été présentée à Dunkerque lors du 2e congrès commun des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France et aux Matinales développement durable du Grand Port Maritime de Dunkerque.

MOBILITÉ

Au cœur du fonctionnement de nos sociétés, la mobilité a été particulièrement étudiée en 2015, année de réalisation de l'Enquête déplacements grand territoire. Les premières analyses alimentent les diagnostics des PLUi et SCoT en cours de révision, ainsi qu'un projet de coopération transfrontalière sur la mobilité en milieu rural. Portée par une ambition forte de renouvellement des politiques publiques de transports, l'année 2015 correspondait aussi à la phase de concertation autour du projet DK'Plus de Mobilité. L' AGUR a donc poursuivi sa mission d'accompagnement de la Communauté urbaine de Dunkerque dans son grand chantier de réorganisation des transports urbains.

DK'PLUS DE MOBILITÉ

Contact:
Guillaume DUBRULLE

Lors de l'année 2015, l'AGUR a apporté son expertise et sa vision prospective au groupe de travail piloté par la Communauté urbaine de Dunkerque, en participant notamment à la définition du dispositif de concertation autour du projet. Les liens ont également été assurés avec les projets urbains ainsi que les documents d'urbanisme à différentes échelles.

Aux côtés d'élus et de techniciens de la CUD et de la Ville de Dunkerque, l'Agence a participé à l'animation de l'exposition itinérante du projet. Un bus aux couleurs de "DK'Plus de Mobilité" et contenant des panneaux explicatifs a sillonné l'agglomération d'octobre à décembre 2015. Plus de 25 temps de rencontre ont été proposés aux habitants et usagers du réseau, dont 7 co-animés par l'AGUR. L'objectif était concrètement d'expliquer le projet et de répondre aux nombreuses questions. Le bilan de cette phase de concertation est plutôt satisfaisant avec plus de 800 visiteurs et une centaine de contributions écrites (aménagements, tracé des lignes, dessertes, horaires...).

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE 2015

Contact:
Guillaume DUBRULLE

Cette nouvelle enquête permet d'actualiser les résultats de 1991 et 2003, en reconstituant les déplacements effectués par les habitants: modes de transports utilisés, motifs, distance et durée des déplacements... Impliquée dès la phase amont de cette enquête, l'Agence a suivi de près son déroulement.

De janvier à avril 2015, 7 000 personnes ont été interrogées en "face à face" sur le territoire de la CUD et "par téléphone" sur le territoire de la CCHF et quelques communes du Pas-de-Calais. Véritable outil d'aide à la décision, c'est un élément essentiel pour élaborer et évaluer les politiques publiques de transports. Les données de l'enquête ménages sont notamment attendues dans le cadre de la révision / élaboration du SCoT et des PLUi de la CUD et de la CCHF. Des exploitations spécifiques ont également été amorcées dans le cadre de la nouvelle mouture d'un projet Interreg sur la mobilité en milieu rural.

Suite à la réception des données en septembre 2015, un "café-créatif" a été organisé le mardi 13 octobre 2015. L'objectif de ce temps de travail était notamment de partager les connaissances et questionnements sur le sujet transversal de la mobilité, afin d'alimenter la révision du SCoT, projet qui mobilise l'ensemble de l'Agence.

Ce café-créatif a permis de déterminer les besoins en termes d'analyse de la mobilité, et notamment à la lumière des thématiques habitat, économie et environnement.

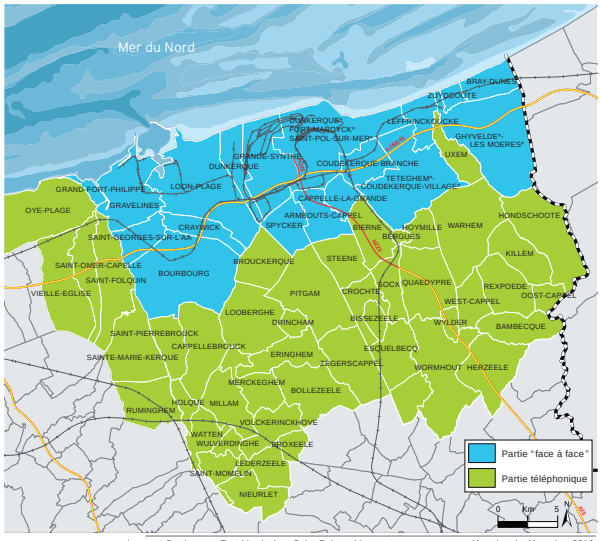

* Dunkerque, Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer sont communes associées depuis décembre 2010
* Téteghem et Coudekerque-village sont communes fusionnées depuis janvier 2016
* Ghyvelde et Les Moëres sont communes fusionnées depuis janvier 2016

L'AGUR a ensuite démarré l'exploitation des résultats de l'EDGT à l'échelle du SCoT. Dès le départ, les pistes d'exploitation et les premiers éléments ont été croisés avec la Communauté urbaine de Dunkerque, qui travaille également sur le sujet. Ce travail sera poursuivi en 2016 par une équipe projet pluridisciplinaire, pour analyser de façon approfondie les résultats afin d'en tirer un maximum d'enseignements.

SEPRUMO
UN PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ EN MILIEU RURAL

Contacts :
Guillaume DUBRULLE
et Sophiane DEMARCQ

Après un premier dépôt au printemps 2015 sur le programme Interreg Europe du Nord-Ouest, les partenaires du projet SEPRUMO (Strategic European Plan for sustainable low carbon RUral MObility) ont souhaité retravailler le projet sur une échelle de proximité, dans l'objectif de déposer en 2016 une nouvelle version sur le programme de coopération Interreg V France-Wallonie-Flandre.

À ce titre, l'AGUR s'est impliquée dans l'animation et la redéfinition du projet dont l'objectif est désormais d'améliorer le service en matière de mobilité dans les zones rurales et de faire évoluer les pratiques de mobilité vers des modes plus respectueux de l'environnement. Parmi les modules de travail envisagés :

- étude de données pour améliorer la connaissance des pratiques de mobilité ;
- identification des besoins en matière de mobilité dans les territoires ruraux ;
- connexions transfrontalières ;
- hubs et nouveaux services ;
- communication et sensibilisation.

L'AGUR, en tant que partenaire du projet, valorisera l'Enquête déplacements grand territoire 2015 à travers des exploitations spécifiques à la partie rurale du SCoT.

Si le projet fait encore l'objet de réflexions et d'échanges entre les partenaires, tout porte à croire que l'AGUR apportera son expertise sur les questions relatives à la mobilité en milieu rural et aidera à la définition des périmètres en lien avec les enjeux qui seront identifiés dans le SCoT.

HABITAT & FONCIER

L'habitat et le foncier sont des domaines d'expertise développés dans la plupart des agences d'urbanisme. À l'AGUR, avec l'entrée des bailleurs sociaux dans le tour de table de l'Agence, ces thématiques occupent aujourd'hui une place majeure. Celle-ci est par ailleurs renforcée grâce au partenariat actif avec l'Établissement public foncier (EPF). Concrètement, l'Agence investit de nombreux domaines d'observation et de réflexions stratégiques (logement social, copropriétés, logements abordables, gisement et consommation foncière...) et publie régulièrement un ouvrage toujours très attendu: "Habitat en chiffres".

UNE OBSERVATION TRANSVERSALE DE L'HABITAT

Contacts:
Cécile TRAVERS
et Francine BARDY

L'objectif de cette observation est de connaître et faire connaître les grandes évolutions en matière d'habitat, en lien avec l'évolution des modes de vie, et ceci aux différentes échelles des territoires de projet, du quartier au périmètre du SCoT, dans le contexte régional et national.

Ces réflexions se nourrissent d'analyses urbaines, architecturales, sociodémographiques et alimentent les démarches d'élaboration du projet de territoire, mais également de planification et d'études urbaines.

Elles apportent en plus, des éléments de mesure de l'impact des politiques de l'habitat: Programme local de l'habitat de la CUD, projets de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), SCoT et suivi des politiques nationales.

Ainsi en 2015, ces travaux ont servi dans plusieurs cadres:

- dans des commissions de modifications ou de révision des PLU de la CCHF, analyse, présentations aux élus et rédaction dans le rapport de présentation,
- dans l'instance de production et dans les ateliers participatifs du PLUi-HD de la Communauté urbaine de Dunkerque,
- dans la révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque, par la réalisation, l'analyse et la présentation aux élus de l'état des lieux du territoire.

PUBLICATION

Habitat en chiffres

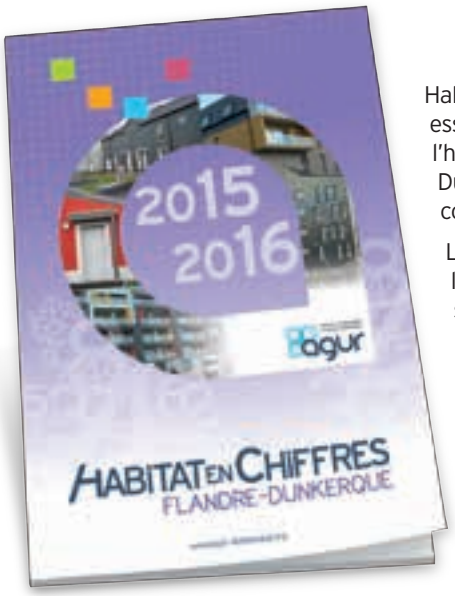

Habitat en chiffres présente les données essentielles sur la situation et l'évolution de l'habitat sur le territoire de la région Flandre-Dunkerque élargi à la Communauté de communes de Flandre Intérieure.

La mesure des besoins en logements et la mise en perspective des différentes solutions pour y répondre, font de ce document un élément éclairant dans le contexte de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région Flandre-Dunkerque.

Cette publication, particulièrement attendue, s'inscrit également dans les processus d'élargissement du tour de table de l'AGUR.

Que faut-il retenir en 2015 ?

Tout d'abord, nous dénombrons 500 besoins annuels en nouveaux logements liés à la croissance du nombre de ménages qui trouveront réponses dans le parc existant ou dans des habitations neuves. A ceux-ci, il convient d'ajouter 600 ménages aujourd'hui sans logement ou mal logés.

La dégradation de la situation économique et la forte augmentation des demandeurs d'asile en situation administrative transitoire a pour conséquence une aggravation des situations d'urgence.

Le rythme de construction se redresse. Le parc mis en chantier dans le Dunkerquois est proche de 900 logements. Cette reprise de l'activité repose pour plus de la moitié des constructions sur le secteur privé. Mais les autorisations de construire reculent et portent sur 842 logements en 2014 au lieu de 1100 en 2013. Les chiffres du 1er semestre 2015 (400 logements autorisés) ne présagent pas d'une amélioration à court terme.

La pression reste forte sur le parc locatif social, avec une baisse des mises en service de nouveaux logements en 2013. Le taux de vacance demeure à un faible niveau.

Une partie du parc locatif privé joue, de fait, le rôle du parc social public, mais sans en avoir tous les avantages pour les locataires (niveau de confort et loyers).

Les prix de l'immobilier, en 2013 et 2014, s'orientent à la baisse, illustration d'un ajustement du marché et d'un ralentissement du nombre de transactions, reflet d'une conjoncture économique difficile.

OBSERVATOIRE DU LOGEMENT SOCIAL

Suite à la loi ALUR du 24 mars 2014, la Communauté urbaine de Dunkerque, au titre de son PLH, doit se doter d'un plan de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social et créer une Conférence intercommunale du logement (CIL), notamment obligatoire dans le cadre des contrats de ville intercommunaux. Les travaux de la CIL ont pour but l'élaboration d'une convention intercommunale d'équilibre territorial qui définira les orientations et les objectifs stratégiques de rééquilibrage en matière d'attribution des logements sociaux.

Dans ce cadre, l'AGUR participe et accompagne la CUD et ses partenaires (communes, État, bailleurs...) dans la connaissance des caractéristiques actuelles du parc social, afin de disposer d'une vision objective et partagée de la situation.

Pour cela, l'Agence a créé un axe d'observation dédié aux logements sociaux. Les premiers éléments de cet observatoire ont été présentés lors de trois conférences intercommunales du logement portant sur la qualification du parc de logements : les caractéristiques du parc existant, la demande de logement social et les attributions, l'analyse de la demande de mutation et de la demande non satisfaite. À chaque fois un zoom spécifique sur les quartiers en politique de la ville a été réalisé et une présentation spécifique a été réalisée dans le cadre des groupes "inter-sites" du NPNRU.

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, LOGEMENT ABORDABLE

- Suivi de l'étude de la CUD : l'agence a participé aux restitutions de l'étude sur le marché de l'accession commandée par la Communauté urbaine de Dunkerque. Après une analyse fine du marché de l'accession sur le territoire et l'identification des conditions de réussite des opérations en accession, une deuxième phase a consisté à travailler par groupe afin de répondre aux enjeux spécifiques : dimensionnement et timing de lancement des opérations, quels produits et quelle forme urbaine, optimisation du prix de revient, rencontre et sécurisation de la demande...
- Participation à la démarche FNAU-IDDRI : Comment concevoir une offre de logements intermédiaires dans la durée, que ce soit en accession à la propriété ou en locatif ? (*cf. partie 3 : partager les savoirs*)

UN OUTIL D'OBSERVATION POUR LES COPROPRIÉTÉS DE LA RECONSTRUCTION

Contacts :
Cécile TRAVERS
et ***Francine BARDY***

En 2015, l'AGUR a conforté l'observatoire des copropriétés monté en 2014. Cet outil d'observation et de suivi a pour but de mieux connaître les caractéristiques de ce parc immobilier et son évolution, tout en identifiant les freins à son amélioration.

L'AGUR a participé en 2015 à une journée de rencontre et d'études sur la Veille et observation locale des copropriétés (VOC) à l'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) dont le but été d'instaurer des échanges entre collectivités ayant mis en place ou développant actuellement un observatoire local, d'identifier les atouts et limites de l'expérimentation VOC et de présenter aux territoires les travaux de l'ANAH actuellement en cours.

Dans ce cadre, l'AGUR a produit des données standardisées, répondant aux demandes de l'ANAH et permettant un financement de l'ANAH vers la Communauté urbaine de Dunkerque.

L'AGUR s'est aussi rendue à Saint-Nazaire dans le cadre du colloque national "le patrimoine immobilier des années 50-70" afin de suivre les débats portant notamment sur l'accompagnement global, du repérage à l'évaluation post-travaux.

De plus l'AGUR a suivi l'évolution de l'étude menée par l'ULCO, le CEREMA, la CUD et le PUCA sur les villes de la reconstruction, approche comparée Dunkerque, Le Havre, Saint-Nazaire, Brest.

L'AIDE À LA DÉCISION POUR LES STRATÉGIES FONCIÈRES

Contact :
Arnaud FIXARD

L'AGUR s'intéresse depuis de nombreuses années aux questions foncières. Cette thématique se retrouve dans les missions principales qui constituent l'intervention de l'Agence : l'observation ; la connaissance, le suivi, l'évaluation ; la planification, à travers la participation à l'élaboration des documents d'urbanisme, SCoT et PLU ; l'accompagnement des projets urbains ; la sensibilisation, qu'elle soit à destination des élus, des techniciens ou du grand public.

L'application des lois découlant du Grenelle de l'environnement, et l'entrée en vigueur toute récente de la loi ALUR, donnent une nouvelle résonnance aux problématiques touchant à la question du foncier.

La maîtrise de l'artificialisation des sols, le maintien des espaces agricoles et naturels, nécessitent d'appréhender l'aménagement du territoire autrement.

La connaissance de l'évolution du foncier sur le territoire du SCoT Flandre-Dunkerque nourrit donc les réflexions de développement à toutes les échelles, ceci dans un objectif d'économie du foncier et de recherche d'une optimisation du tissu urbain déjà équipé.

En matière de foncier, l'AGUR développe des partenariats et collaboration, tant avec les acteurs du Dunkerquois (communes et intercommunalités du SCoT), qu'avec de grands opérateurs fonciers institutionnels (l'Établissement public foncier - EPF).

CONSOMMATION DES ZONES À URBANISER DES DOCUMENTS D'URBANISME

Sur la base de différentes campagnes photographiques, l'Agence reconstitue l'évolution et la nature de l'artificialisation du territoire du SCoT depuis le début des années 2000.

Parallèlement, afin d'alimenter les travaux de révisions du SCoT de la région Flandre-Dunkerque et du PLUi Habitat et Déplacement de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'Agence a engagé le recensement des opérations d'habitat dans les zones à urbaniser du territoire du SCoT.

Les premières analyses ont permis d'identifier et de quantifier le potentiel foncier ouvert à l'urbanisation encore mobilisable.

Ce travail a été complété par un recensement et une caractérisation des opérations groupées de logements réalisées entre 2006 et 2014, sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque dans un premier temps, en vue d'une extension de la démarche à l'échelle du SCoT.

Ces travaux de repérage et d'élaboration de référentiels viendront contribuer à l'élaboration des démarches de planification en cours (SCoT, PLU intercommunaux, PLU...).

ACCOMPAGNEMENT PROSPECTIF DE L'ÉVOLUTION DE SITES D'ACTIVITÉS EN SECTEUR URBANISÉ

L'identification du gisement foncier en renouvellement urbain doit pouvoir susciter des réflexions au sein des collectivités, sur l'évolution possibles de sites présentant des potentialités importantes.

Ainsi, l'AGUR a mené une étude de faisabilité relative au projet de relocalisation de la coopérative agricole La Flandre.

Souhaitant regrouper certaines installations obsolètes implantées dans des environnements urbains, La Flandre s'est rapprochée de la CCHF en vue de trouver un nouveau site d'implantation dans le secteur de l'Erskelbrugge, à Bollezeele.

Au regard des installations futures envisagées, des réglementations existantes et des composantes environnementales, un premier test de capacité a été réalisé. Il avait pour but de vérifier la possibilité d'implanter les futures installations dans la zone d'activité existante.

Secteur sud de l'Erskelbrugge : état existant

Source : AGUR - PPIGE campagne 2009

Cette simulation a vocation à être complétée suivant le programme définitif du projet.

Bollezeele, orientation d'aménagement

Source : AGUR - PPIGE campagne 2009

À Bollezeele et à Zegerscappel, les travaux d'actualisation des Plans locaux d'urbanisme en vigueur ont fait écho à cette problématique de reconversion future d'activités économiques liées à la coopérative agricole La Flandre.

Sans attendre le départ de ces activités, les collectivités ont engagé une réflexion sur les sites en question visant à envisager les requalifications urbaines possibles au regard de l'environnement urbain.

Pour chacun des sites, des pistes de scénarios d'aménagement ont été proposées.

Ces scénarios ont vocation à être affinés et amendés, notamment dans le cadre de l'élaboration du futur PLU intercommunal de la CCHF.

SUIVI DES DÉMARCHES D'OBSERVATION FONCIÈRE RÉGIONALES

La problématique de l'évolution du foncier nourrit de nombreuses réflexions et expérimentations dans la plupart des agglomérations de la région.

L'AGUR a participé à de nombreuses démarches d'expérimentations ou d'échanges d'expériences sur la thématique foncière.

Après avoir contribué, avec les autres agences d'urbanisme régionales, aux premiers travaux d'expérimentations sur la base "Demande de valeurs foncières" (DVF), portés par l'Établissement public foncier, l'AGUR participe désormais au groupe régional DVF.

Ce groupe s'inscrit dans le cadre de la structuration du groupe national DVF. Il a vocation à diffuser les travaux réalisés au niveau national, et à faire remonter les expériences locales.

Avec le service foncier de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'AGUR a engagé la réflexion sur la création d'un observatoire local du foncier.

Enfin, l'AGUR a participé à une démarche de préfiguration d'un observatoire régional du foncier, portée par la DREAL Nord-Pas-de-Calais.

D'abord initiée à l'échelle de la Région Nord-Pas-de-Calais, la réflexion a ensuite été étendue à l'échelle de la Picardie, dans l'optique de la mise en place de la nouvelle géographie régionale.

URBANISME DURABLE

Tous deux concernés et engagés pour développer la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'aménagement du territoire, le Conseil régional et l'AGUR ont officialisé depuis plusieurs années avec le soutien de l'ADEME un partenariat pour promouvoir l'urbanisme durable dans la région Flandre-Dunkerque. L'Agence constitue ainsi le relais de cette ambition régionale, et assure dans le territoire des missions d'animation, de pédagogie et d'appui technique à la réalisation d'opérations exemplaires.

Au cours de l'année 2015, les actions menées ont notamment porté sur l'étude de projets d'urbanisme durable et la promotion des enjeux de biodiversité.

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

L'ÉTUDE URBAINE DURABLE (EUD) SUR LE SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE DE BERGUES

Contacts :
Isabelle RICHARD
et Laurent RENAVAND

Depuis la relocalisation de la gendarmerie sur le territoire de la commune voisine de Hoymille, la Ville de Bergues est confrontée à la problématique de la requalification du site ainsi libéré et inoccupé.

D'une superficie de près de 6500 m², il revêt une grande importance pour la collectivité, puisqu'il constitue une des dernières emprises foncières conséquentes sur laquelle peut s'envisager un confortement de la ville.

Avec le propriétaire du terrain (DGFip / France Domaine), en partenariat avec la Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie et l'ADEME, et en association étroite avec la Ville de Bergues et la DDTM, l'AGUR assure la maitrise d'ouvrage d'une Étude urbaine durable (EUD) dont l'objectif est de concevoir un projet de renouvellement urbain visant à développer l'offre de logements dans le cœur de ville.

En 2015, l'Agence a contribué à la réalisation d'un diagnostic mettant en perspective le site de l'ancienne gendarmerie dans le contexte urbain, ainsi qu'à la détermination des enjeux liés à sa requalification.

La mise en place en place d'un groupement de commande entre l'AGUR, France Domaine et la Ville de Bergues a permis lancer une consultation afin de mener les travaux.

Un groupement de quatre bureaux d'études a été choisi en décembre 2015. L'EUD sera réalisée au cours du 1er semestre 2016.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ÉTUDE EUD

- Déterminer les possibilités de construction sur site suivant les contraintes archéologiques liées à la présence des vestiges du Couvent des Dominicains ;
- Évaluer les conditions d'évolution du bâtiment existant ;
- Imaginer une opération à vocation principale d'habitat, et intégrer le projet dans un environnement patrimonial fort ;
- Évaluer les possibilités de valorisation des vestiges sur la partie non constructible du site ;
- Concevoir une opération remarquable en termes de performances environnementales.

EXPERTISE

Espace d'émulation, d'innovation, d'échanges, l'AGUR est également une Agence proposant des services d'expertises. Les domaines couverts sont très vastes et peuvent être regroupés selon les grands métiers de l'urbanisme que sont l'observation, la prospective, la géomatique, l'assistance urbaine, la planification et le marketing territorial.

L'EXPERTISE EN OBSERVATION ET PROSPECTIVE

Contact:
Jean-François VEREECKE

En fonction des besoins exprimés par ses partenaires, l'Agence apporte une assistance technique pour l'accès à l'information statistique, une aide méthodologique à la mise en place d'enquêtes, évaluations, ainsi qu'une aide à l'analyse de données (notamment dans le cadre du recensement rénové), voire la mise en place de systèmes d'information. Elle assure également une mission permanente d'informations statistiques, d'analyse stratégique et de prospective, ce qui l'amène à présenter régulièrement les enjeux et perspectives des territoires.

Présentation des enjeux du territoire lors de l'accueil d'une délégation de jeunes urbanistes chinois emmenée par le CERDD

L'EXPERTISE EN SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Contacts:
Mathias DUFOUR
Victorine DEBACQ
et Samia BOUKERKOUR

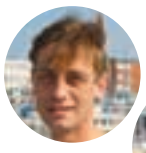

Au cours de l'année 2015, le SIG de l'AGUR a mené des travaux à différentes échelles (du quartier à la région et au transfrontalier) ainsi que des contributions aux groupes de travail partenariaux.

A l'échelle communale, à travers des géotraitements, le SIG a permis d'étudier la sectorisation scolaire de la Ville de Dunkerque. Les représentations cartographiques créées sont venues en appui de réflexions sociologiques.

Dans le cadre du projet trame verte et bleue, l'outil cartographique a accompagné les relevés de terrain des zones humides, boisées et herbacées du territoire. L'objectif étant de mesurer l'état de la biodiversité et de suivre son évolution à l'échelle du SCoT Flandre-Dunkerque.

Au quotidien, l'équipe du SIG répond aux demandes cartographiques et d'analyse spatiale. Elle mène un travail de recherche sur les nouvelles techniques et sur la performance de leurs outils informatiques.

L'EXPERTISE EN MATIÈRE D'ASSISTANCE URBAINE

Contact:
Nathalie DOMINIQUE

Dans toute la mesure du possible, l'Agence répond aux demandes de conseil et d'assistance urbaine de ses partenaires. En 2015, elle a notamment participé au suivi d'études urbaines confiées par les collectivités à des bureaux d'étude et apporté des éléments d'information et de compréhension des enjeux urbains sur des secteurs de réflexion ou de projets. Elle a, par ailleurs, accueilli une délégation d'urbanistes chinois en octobre venue étudier nos problématiques urbaines et environnementales et nos méthodes de travail.

L'Agence renseigne et oriente également au mieux les enseignants et étudiants ayant choisi le Dunkerquois comme site de réflexion ou d'étude (grand territoire, ville ou quartier). En 2015, elle a notamment collaboré à une formation à destination des enseignants du secondaire organisée par le CAUE du Nord en relation avec le learning center, et reçu le master "stratégies territoriales et urbaines" de l'école urbaine de Sciences-Po Paris. Les échanges avec les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) ont été nombreux, notamment dans le cadre de leur travail personnel de fin d'études.

L'EXPERTISE EN PLANIFICATION

Contact:
Isabelle RICHARD

L'expertise conseil a revêtu plusieurs formes au cours de l'année 2015. De nombreuses interventions ont eu pour objet l'application de l'urbanisme réglementaire. Ainsi des avis pour des projets de permis d'aménagement ou la réalisation de bâtiments ont été formulés. De même, l'Agence a poursuivi son investissement dans le suivi des études FDAN menées par le Conseil départemental. Enfin, l'Agence est également intervenue pour apporter son expertise lors de séminaires, colloques ou conférences dans différentes thématiques telles que l'environnement (prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme) et la planification (PLUi et mobilité).

L'EXPERTISE EN MARKETING TERRITORIAL ET IMAGE DES TERRITOIRES

Contact:
Pascale MONTÉFIORE

L'AGUR s'attache depuis sa création, en lien avec les collectivités locales, à sensibiliser les usagers à l'image et à la valorisation du territoire.

En 2015, elle a ainsi été sollicitée pour son expertise à plusieurs reprises pour :

- accompagner des étudiants de l'IAUL, de l'ULCO et de Lille 1 dans le cadre de leur formation et leur présenter les spécificités du territoire, les dynamiques engagées notamment sur le plan transfrontalier et en matière de développement touristique ;
- nourrir les réflexions menées à l'échelle du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) en matière de développement touristique, d'image et d'attractivité ;
- participer à l'élaboration de la stratégie de promotion touristique à l'échelle de l'agglomération ;
- rédiger une note prospective relative à la stratégie de développement touristique des stations balnéaires de l'agglomération.

2

AGIR À DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE TERRITOIRE

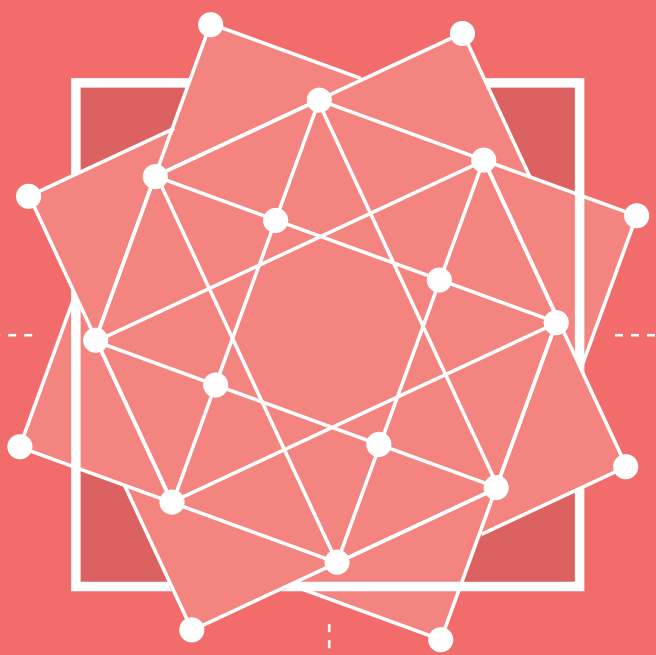

RÉGION

La fin de l'année 2015 a vu la création d'une nouvelle grande région de 6 millions d'habitants, fédérant Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Un moment clé pour réfléchir à l'apport de chacun au sein de ce nouvel espace stratégique pour de grandes politiques intéressant directement les habitants : économie, transport, formation… Un enjeu et une responsabilité pour les agences d'urbanisme, outils d'ingénierie partenariaux ayant développé une expertise sur ces différents sujets et à même d'articuler les stratégies régionales et locales.

LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL DES AGENCES D'URBANISME

Contacts :
Franck MERELLE
et Laurent RENAVAND

Déjà envisagé il y a plusieurs années à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais, les six agences d'urbanisme (Dunkerque, Saint-Omer, Boulogne, Béthune, Lille, Maubeuge) et leurs deux homologues picardes (Amiens, Oise-la-Vallée) ont relancé l'idée d'une coopération renforcée et structurée dans le contexte de la création d'une nouvelle grande région.

À l'image des initiatives déjà engagées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône Alpes, Grand Est… les agences d'urbanisme du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie ont conscience de l'importance de faire des nouveaux périmètres régionaux un cadre de réflexions et de coopération renforcées. Les récentes évolutions réglementaires consacrent notamment la Région comme la collectivité stratège sur l'économie et l'aménagement durable des territoires, en même temps qu'est confirmée l'importance des intercommunalités et la nécessité du dialogue entre ces deux niveaux.

Les directeurs des huit agences concernées ont donc intensifié leurs échanges tout au long de l'année 2015, à travers un cycle de réunions qui a permis une meilleure connaissance des travaux de chaque structure et les spécificités de chaque territoire. Une première étape indispensable, prélude à la définition d'un positionnement commun et d'un programme d'actions partagé qui pourra être proposé dès l'année 2016 à la nouvelle institution régionale.

RÉSEAU RÉGIONAL DES AGENCES D'URBANISME

" Une ingénierie mutualisée dans les territoires pour bâtir l'avenir dans notre grande région "

À la fin de l'année 2015, l'AGUR a pris l'initiative d'élaborer un premier document présentant l'organisation, les missions, les thématiques d'actions, l'expertise des huit agences d'urbanisme de la nouvelle région. Il est en effet apparu indispensable de disposer d'éléments synthétiques expliquant ce que sont ces ingénieries originales à l'ensemble des élus et décideurs publics du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, ainsi que l'expertise que ces outils peuvent apporter aux institutions partenaires. Une première base de travail partagée entre les agences, socle d'un programme commun de travail qui sera élaboré et validé par les élus au cours de l'année 2016.

TRANSFRONTALIER

Dans le cadre de ses missions, l'AGUR participe depuis plus de 20 ans au développement de projets transfrontaliers. Elle co-anime notamment plusieurs groupes de travail (eau, aménagement du territoire...) pour le compte du GECT West-Vlaanderen / Côte d'Opale / Flandre-Dunkerque.

FAVORISER LE DIALOGUE ET VALORISER L'ATOUT TRANSFRONTALIER

Contact:
Pascale MONTÉFIORE

Au-delà de son investissement, comme membre du GECT, l'AGUR a participé en 2015 à la refonte des groupes de travail et s'est impliquée, via le comité technique, à la définition de la nouvelle stratégie de communication du GECT.

La région Flandre-Dunkerque au sein d'un périmètre transfrontalier

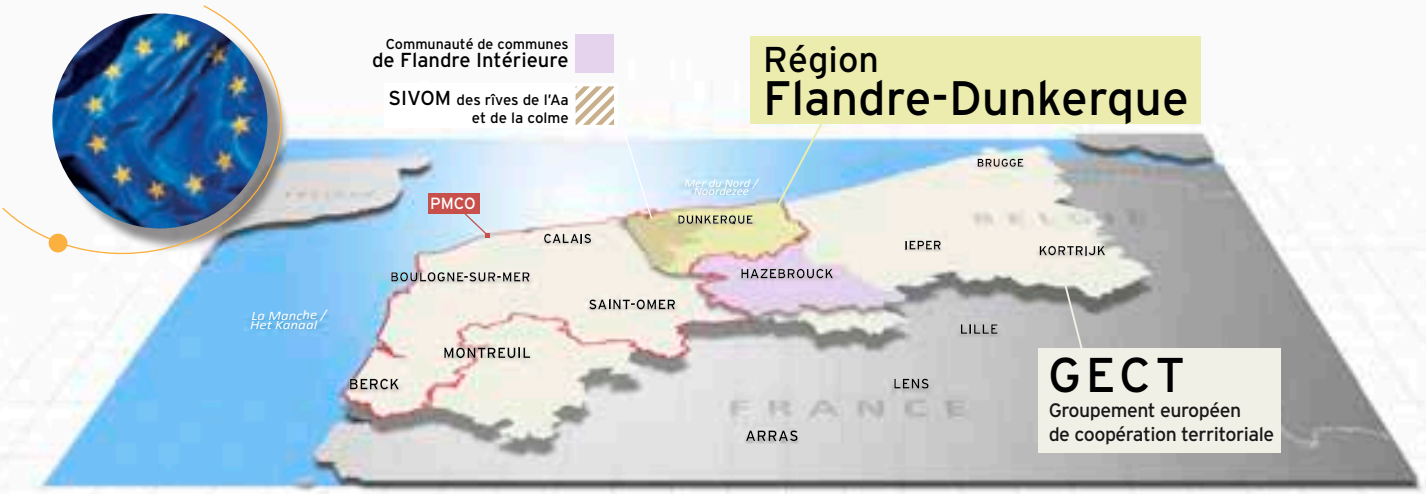

UN ESPACE TRANSFRONTALIER DE PLUS DE 2 100 000 HABITANTS (Données 2013)

539	Communes	Population	2 107 594	Habitants	Densité	296,62	Habitants / km²	Superficie	7817 km²

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle programmation Interreg V 2014-2020, l'AGUR a élaboré de nouveaux projets transfrontaliers en lien avec les enjeux du territoire. Trois projets portant sur les thèmes de l'eau, du tourisme et de l'aménagement du territoire ont ainsi été déposés en septembre 2015 sur le programme France-Wallonie-Flandre, lequel constitue une opportunité pour le développement du territoire de Flandre-Maritime.

ZOOM SUR LES PROJETS DÉPOSÉS

Le projet **TENDANCES** vise à valoriser le patrimoine et les spécificités des territoires (notamment la dimension transfrontalière) via le développement de produits et services touristiques plus adaptés aux tendances actuelles de consommation.

Le projet **MAGETEAUX** a pour objectif la maîtrise et la gestion transfrontalière de l'écoulement des eaux entre Dunkerque et Nieuport (canal de Furnes), via la construction d'une station de pompage en Belgique et d'une vanne sur le site des 4 écluses.

PARTONS 2.0 interroge le maillage territorial et donc la structuration des services offerts en plaçant les habitants et les administrations locales au cœur des réflexions, afin de les nourrir et les orienter.

DATAFOLIO TRANSFRONTALIER

UNE NOUVELLE COLLECTION D'OBSERVATION ET DE PROSPECTIVE

Contact:
Laure PACCOU

En 2015, l'AGUR a poursuivi ses travaux en matière d'observation transfrontalière pour collecter, harmoniser et cartographier de nouveaux indicateurs statistiques dans le domaine de l'emploi, de l'agriculture, du commerce, de l'habitat et de la démographie. Ils mettent en perspective la région Flandre-Dunkerque dans son contexte transfrontalier et offrent des repères statistiques à l'échelle du GECT West-Vlaanderen - Flandre-Dunkerque - Côte d'Opale.

Les résultats sont publiés dans une nouvelle collection intitulée "Datafolio transfrontalier". La publication se présente sous la forme de feuillets de quatre pages. Elle s'adresse aussi bien au public curieux de connaître davantage le territoire transfrontalier qu'aux élus et techniciens travaillant à cette échelle.

CÔTE D'OPALE

Le Pôle métropolitain de la Côte d'Opale poursuit sa construction, et en particulier son positionnement stratégique. L'Agence s'inscrit dans cette démarche en apportant des éléments de compréhension, d'analyse de ce territoire, pivot dans la construction de la nouvelle région.

Contacts:
Isabelle RICHARD,
Jean-François VEREECKE
et Laure PACCOU

LA CÔTE D'OPALE MISE EN PERSPECTIVE

A l'échelle du Pôle métropolitain, l'AGUR a mis en place et suivi un atelier d'étudiants de l'IAUL. Ainsi cinq étudiants, dirigés par Jean-François Vereecke et Laure Paccou (pour l'AGUR) et Didier Paris (pour l'IAUL), ont planché sur la question de l'interterritorialité de ce vaste territoire de coopération. Après avoir dressé un diagnostic du territoire dans les domaines économique, démographique et territorial, les étudiants se sont interrogés sur les thématiques pouvant porter, affirmer une identité pour ce Pôle métropolitain. L'économie, et notamment l'élaboration commune de PLDE territoriaux, la mobilité avec l'optimisation du réseau ferroviaire, le développement du fluvial et la synchronisation des réseaux de transport public, l'environnement et la poursuite des actions liées à la gestion littorale, et enfin le tourisme, avec le développement d'une démarche de coopération interterritoriale, sont apparus comme autant d'opportunités pour révéler le Pôle métropolitain.

Parallèlement à ce travail, l'AGUR a, avec les deux autres agences du littoral, travaillé sur l'élaboration des chiffres-clés du PMCO. Durant, l'année 2015, le travail a consisté à identifier les indicateurs liés à la démographie, l'habitat, l'économie et l'environnement pour présenter les grandes caractéristiques de ce territoire.

Le Pôle métropolitain a également sollicité, en fin d'année, l'ensemble des syndicats mixtes de SCoT afin de préparer le lancement de l'étude INSEE portant sur une analyse croisée du fonctionnement des territoires de SCoT tant en matière démographique qu'économique. Enfin, l'Agence a poursuivi son implication dans le suivi du Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI).

Présentation des résultats de l'atelier de l'IAUL à la Halle aux sucres

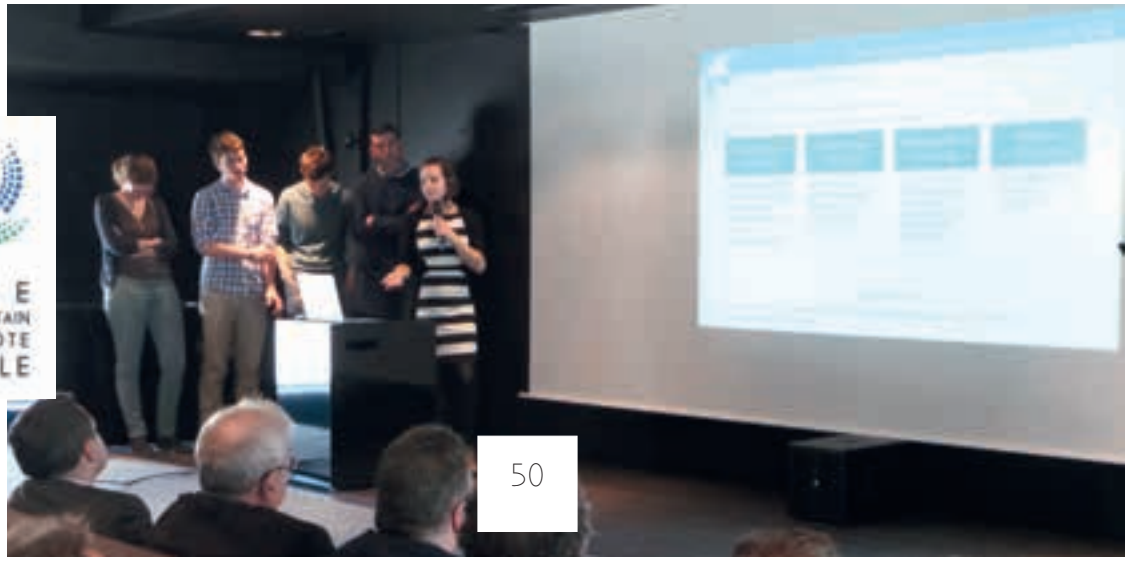

FLANDRE DUNKERQUE

L'événement majeur de l'année 2015 a été la première conférence des maires du SCoT qui s'est tenue le 17 septembre 2015 et qui a officialisé le lancement de sa révision.

À cette occasion, Bernard Weisbecker, président du SCoT, a présenté la méthodologie d'élaboration du PADD qui repose sur la constitution de trois groupes de travail, co-animés par un élu de la CCFH et un élu de la CUD. Claudine Delassus et Damien Carême animent le groupe "Territoire naturellement évolutif". Pierre Bouttemy et Françis Bassemon animent le groupe "Territoire de projets". Isabelle Kerkhof et Bruno Brongniart animent le groupe "Territoire attractif et solidaire".

SCOT FLANDRE-DUNKERQUE
APPROFONDISSEMENT DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Contact:
Isabelle RICHARD

Les investigations lancées pour compléter le diagnostic du SCoT sur les deux thématiques du commerce et de l'agriculture ont également été présentées.

Pour la thématique "commerce", deux études ont ensuite été lancées en début d'année. La première concerne l'actualisation de l'enquête sur l'évasion commerciale réalisée par la CCI de Région. Elle s'est déroulée au cours du premier semestre 2015. L'AGUR en a été le maître d'ouvrage pour le compte du syndicat mixte. Elle a fait l'objet d'une restitution de ses résultats lors de la conférence des maires, une publication spécifique de la CCI de région ayant été éditée pour l'occasion.

La seconde étude a pour objectif de définir la "Stratégie commerciale et artisanale pour la région Flandre-Dunkerque". Après avoir rédigé conjointement un cahier des charges de consultation, l'AGUR a procédé pour le compte du syndicat mixte du SCoT au lancement d'un marché à appel d'offre. Le bureau d'études AID observatoire a ainsi été retenu. Un premier comité de pilotage réunissant le président du syndicat mixte du SCoT, les deux présidents des intercommunalités du SCoT, les techniciens du Pays des Moulins de Flandre, de la CUD, de la CCHF, de la DDTM, de la CCI de région et de la Côte d'Opale s'est tenu le 15 septembre 2015. Il a notamment permis de valider la méthode et les attendus de l'étude. La première phase prévoit la réalisation d'un diagnostic quantitatif, complété par une approche qualitative des pôles majeurs de commerces et des entretiens avec les élus.

Une étude relative à la définition des enjeux agricoles de la région Flandre-Dunkerque a été enfin initiée dans le cadre d'un partenariat exemplaire avec la Chambre d'agriculture.

L'ÉLABORATION DU PADD

Une trentaine d'élus du territoire se sont activement impliqués dans les trois groupes de travail de révision du SCoT. Pendant le dernier trimestre de l'année, ils ont, dans cette logique, travaillé tous ensemble à la définition de l'ambition démographique du territoire. Chaque groupe s'est ainsi réuni pour partager un diagnostic stratégique et échanger sur les futurs axes du PADD.

INTERCOMMUNALITÉS

La loi ALUR, dont l'une des principales mesures en matière d'urbanisme réglementaire, instaure le PLU intercommunal comme la règle et les PLU communaux comme l'exception. Sa mise en œuvre a notamment eu pour conséquence la prise en compte de la compétence "Élaboration des documents d'urbanisme" par la Communauté de communes des Hauts de France.

L'Agence s'efforce, dans cette logique, d'accompagner les élus dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme dans un contexte réglementaire toujours mouvant.

Le paysage réglementaire sur la région Flandre-Dunkerque sera en effet profondément modifié au terme de l'élaboration du PLUi Habitat et Déplacements de la Communauté urbaine de Dunkerque et du PLUi de la Communauté de communes des Hauts de France.

LE PLU INTERCOMMUNAL HABITAT & DÉPLACEMENTS - CUD

Contacts:
Isabelle RICHARD
et Valérie MATHIAS HUSSON

L'année 2015 a été consacrée principalement au travail avec les élus du territoire communautaire dans le processus d'élaboration du PLU. Cette mobilisation est intervenue après la finalisation du diagnostic de territoire qui a conduit à la rédaction d'un document intitulé "PLUi HD état des lieux - synthèse" par l'AGUR.

Plusieurs réunions ont été organisées. Certaines, à destination des élus, avaient pour but de présenter ce qu'est un PLUi HD et les différentes thématiques abordées. Elles visaient également l'échange sur les points saillants du diagnostic territorial autour de trois thématiques: santé, environnement et foncier/paysages/formes urbaines. Enfin, elles ont permis de définir les enjeux du territoire et amorcer l'élaboration du PADD.

Parallèlement, l'AGUR a participé activement aux réunions du comité de pilotage (les 21 mai et 1er octobre 2015) et du comité technique (les 27 janvier, 20 février et 17 septembre) ainsi qu'aux réunions avec les personnes publiques associées (les 22 juillet, 4 septembre et 15 octobre 2015). Elle a suivi également les travaux du bureau d'étude chargé de l'état initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale.

Enfin, l'Agence est également intervenue dans le cadre de la deuxième modification du PLUc, en réalisant des orientations d'aménagement et de programmation pour les communes d'Armbouts-Cappel et de Téteghem.

LES PLU COMMUNAUX

Contacts:
Isabelle RICHARD
Sandrine BABONNEAU
Xavier CHELKOWSKI
Arnaud FIXARD
et Valérie MATHIAS HUSSON

Un certain nombre de procédures d'élaboration de PLU communaux qui avaient été préalablement engagées, a été poursuivi en 2015.

- Ghyvelde. L'élaboration du PLU de Ghyvelde a été approuvée le 15 octobre 2015. L'Agence a accompagné la commune et les services de la Communauté urbaine de Dunkerque pour la finalisation du dossier.
- Bergues. La révision du PLU s'est poursuivie, en vue d'un arrêt du projet courant 2016. Afin que la procédure engagée puisse être poursuivie de manière autonome, un débat d'orientations sur les orientations générales du projet d'aménagement s'est tenu au sein du conseil municipal en octobre 2015.
- Socx. La révision du PLU s'est poursuivie, en vue d'un arrêt du projet courant 2016. Afin que la procédure engagée puisse être poursuivie de manière autonome, un débat d'orientations sur les orientations générales du projet d'aménagement s'est tenu au sein du conseil municipal en novembre 2015.
- Hoymille. La révision a été prescrite par la commune, en septembre 2015. L'AGUR suit cette procédure menée par un bureau d'études. En décembre 2015, une seule réunion de lancement a été organisée. Elle a permis de présenter le calendrier d'élaboration du PLU et la méthodologie utilisée.

D'autres communes ayant commencé leurs travaux d'élaboration d'un PLU communal ont fait le choix, dans le contexte de prise de compétence et de la prescription de l'élaboration du PLUi par la CCHF, de suspendre leur réflexion et de les reprendre dans le cadre du nouveau contexte d'intervention intercommunal. Il s'agit des communes de Bollezeele, de Crochte, de Warhem, de Watten, de Wulverdinghe.

Au cours de l'année 2015, diverses procédures d'actualisations des PLU ont également été engagées, poursuivies, ou réalisées:

- Bambecque: pour corriger une erreur matérielle;
- Wormhout: pour permettre la réalisation d'une opération de logement;
- Ledringhem: pour permettre la réalisation d'une opération de logement ;
- Zegerscappel: pour permettre la réalisation d'une opération de logement et définir un phasage de l'ouverture à l'urbanisation;
- Bierne: pour permettre l'implantation d'entreprises

SOCX - UNE DÉMARCHE TEST D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

La commune de **Socx** étant en partie située en pied de coteau, la révision du PLU a été l'occasion de lancer une démarche test de prise en compte des problématiques hydrauliques: inondation en pied de coteau et mise en œuvre de la trame verte et bleue et préservation des zones humides, comme éléments de la régulation des eaux pluviales, notamment. Cette démarche associe tous les partenaires impliqués sur ces sujets, et en particulier la Chambre d'agriculture du Nord, le SAGE...

LE LANCEMENT DU PLUI DE LA CCHF

Contacts:
Isabelle RICHARD
et Arnaud FIXARD

L'entrée en vigueur de la loi ALUR a jeté les bases d'une nouvelle manière d'aborder l'urbanisme réglementaire sur le territoire de la Communauté de communes des Hauts de Flandre. À terme, la CCHF devra se doter d'un plan local d'urbanisme intercommunal.

Au cours de l'année 2015, l'Agence a accompagné la CCHF sur plusieurs aspects de la préparation de la prise de compétence "PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale":

- réflexions méthodologiques d'élaboration du PLUi: définition de la gouvernance du projet, de la charte de la gouvernance , des motivations à l'élaboration du PLUi, des délibérations;
- informations et sensibilisation des communes membres sur le nouveau contexte réglementaire en émergence, ainsi que sur les futures échéances fixées pour l'évolution des documents d'urbanisme locaux. Elle a ainsi participé à quatre réunions territorialisées et organisé une rencontre du bureau de la CCHF avec le président de la Communauté de communes de Fauquembergues, Alain Méquignon. Au cours de cette rencontre, les élus ont naturellement échangé sur les enjeux de l'élaboration du PLUi.

Elle a également sensibilisé les acteurs du territoire sur les intérêts du PLU intercommunal.

Le 4 décembre 2015, la Communauté de communes des Hauts de Flandre a, dans ce contexte, voté la prise de compétence en matière de "PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale". Elle a ensuite prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, lors du conseil communautaire du 15 décembre 2015.

Réunion territoriale pour la prise de compétence d'élaboration des documents d'urbanisme - Bollezeele

© Journal des Flandres

UN PREMIER RENDEZ-VOUS AVEC LE NOUVEAU SIVOM

Contacts:
Jean-François VEREECKE
et Kristina MARTINSH

Avec la réforme territoriale, le paysage intercommunal a profondément évolué, et ceci, en très peu de temps. La Communauté urbaine de Dunkerque a vu son périmètre s'élargir. Les anciennes intercommunalités de Flandre maritime et la commune de Watten se sont regroupées au sein de la Communauté de communes des Hauts de Flandre. En parallèle, ont été créés la Communauté de communes de Flandre Intérieure ainsi que le nouveau SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme.

Face à ce bouleversement de l'intercommunalité, l'AGUR joue un rôle fédérateur en accompagnant la coopération entre les communes, notamment en les aidant à mieux se connaître.

Par l'élaboration et le partage de diagnostics et d'éléments de compréhension des enjeux stratégiques locaux, l'Agence tente de contribuer à la cohésion territoriale.

C'est ainsi qu'elle a proposé au nouveau SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme un accompagnement fondé sur la partage d'un diagnostic de territoire. L'objectif était de participer à une dynamique collective d'adhésion à un même territoire de projet.

Sans prétention à l'exhaustivité, les thématiques couvertes étaient multiples et privilégiaient les questions socio-démographiques, économiques, l'habitat et le patrimoine. Lors de la restitution, l'AGUR a présenté un visuel dynamique permettant un survol des éléments clés du territoire du SIVOM, un parcours historique, ainsi qu'un diagnostic ciblé sur des grandes problématiques. À l'issue de ce premier rendez-vous, les élus du SIVOM ont invité l'AGUR à poursuivre ce partenariat en approfondissant les questions économiques à l'image des travaux menés dans le cadre de l'Économètre. Ce travail sera restitué dès le printemps 2016.

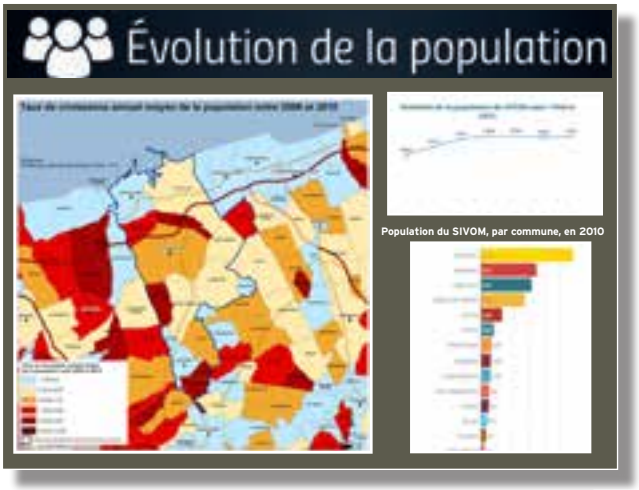

PORTUAIRE

À la fois poumon économique et espace majeur du territoire dunkerquois, le port constitue un champ d'étude historique de l'Agence. L'aménagement, l'attractivité économique et la qualité environnementale de cet espace productif sont des leviers essentiels pour la qualité et le développement du territoire.

Aussi, l'Agence s'intéresse-t-elle à ces questions sous de nombreux aspects, notamment par le prisme des stratégies paysagères et d'économie circulaire.

LA TOILE INDUSTRIELLE
SUPPORT DE LA STRATÉGIE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Contact :
Jean-François VEREECKE

Engagés dans une démarche visant à consolider le positionnement du Dunkerquois en matière d'économie circulaire et d'écologie industrielle, la Communauté urbaine de Dunkerque, le Grand Port Maritime, ECOPAL et l'AGUR ont organisé les premières "Rencontres de l'écologie industrielle" les 18 et 19 juin 2015.

Celles-ci étaient consacrées à des présentations et échanges sur les stratégies, les outils et les expériences en écologie industrielle développés sur différents territoires. Elles étaient couplées avec une réunion décentralisée du club maritime de la FNAU.

À cette occasion, la nouvelle "Toile industrielle du Dunkerquois" de l'AGUR a été dévoilée et présentée au public. Trois tables rondes ont ouvert le débat sur les perspectives locales en matière d'écologie industrielle que ce soit par la valorisation matière ou énergétique. Une conférence de Suren Erkman, professeur à l'université de Lausanne et spécialiste international de l'écologie industrielle s'est tenue le même jour. Ce fut une occasion exceptionnelle d'échanger avec lui sur la pertinence de la toile développée à Dunkerque.

Durant l'année, le GMPD, Ecopal et l'AGUR ont également organisé une série de rencontres visant à favoriser les synergies entre les structures et à élaborer un nouveau cahier des charges pour la Toile industrielle. Le groupe a également travaillé sur une filière particulière, en l'occurrence les résidus de sidérurgie, afin d'identifier les fournisseurs et clients potentiels sur le territoire. Les résultats de ces échanges ont motivé le lancement d'ateliers réguliers "économie circulaire, écologie industrielle" *(cf. encadré)*.

L'AGUR A ACCUEILLI LE PREMIER ATELIER "ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE"

Le premier atelier "économie circulaire, écologie industrielle" coorganisé par la Communauté urbaine de Dunkerque, le Grand Port Maritime de Dunkerque et Ecopal s'est tenu à l'AGUR le 11 décembre 2015. Son but a consisté à élaborer collectivement une feuille de route commune aux acteurs de l'économie circulaire, à l'horizon 2018. Cet échange a permis une prise de conscience de la richesse et de la diversité des projets menés dans ce domaine. Ainsi, ont notamment été évoqués les "voyages apprenant", la perspective d'une chaire sur l'économie circulaire, ou encore l'organisation d'assises portuaires de l'économie circulaire à Dunkerque. Les projets liés à la "Toile industrielle®" ont également été débattus autour de plusieurs angles d'approche. Le premier est celui de son utilisation en tant que support d'échange entre les acteurs économiques du territoire, usage aujourd'hui reconnu mais qui doit encore être structuré et organisé sur le territoire. Le second est relatif à sa déclinaison en "toile énergétique", perspective confirmée lors des récentes assises de la transition énergétique. Enfin, le projet d'approche historique de la toile et de son développement numérique a été abordé. Ce dernier axe de travail est actuellement en cours de concrétisation grâce à un partenariat étroit entre le learning center ville durable, le musée portuaire, le centre de la mémoire et l'AGUR.

Didier Cousin, président d'Ecopal, animait ce premier atelier.

PAYSAGE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE

VERS UNE RECHERCHE DE QUALITÉ AU TRAVERS DE L'ÉLABORATION DE CAHIERS DES CHARGES À L'INTENTION DES INDUSTRIELS

Contacts :
Nathalie DOMINIQUE
et Sébastien LEBEL

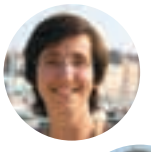

L'AGUR apporte à Dunkerque-Port, expertise et conseil, en particulier sur les thèmes du paysage, de la biodiversité et de la composition des espaces.

En 2015, l'Agence a participé aux travaux préalables de révision du cahier des charges s'appliquant aux industriels (document prescriptif) et d'élaboration du cahier de recommandations (document incitatif), outils de mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement durable du Port (PA2D).

Cette réflexion poursuit l'objectif de définir des règles et recommandations en termes d'intégration paysagère et écologique, spécifiques aux différentes situations rencontrées (milieux, paysages, proximité avec les sites urbains...).

À l'issue de la démarche de diagnostic et d'identification des grands enjeux menée à l'échelle globale de la circonscription du Grand Port Maritime de Dunkerque, des orientations ont été proposées sur le territoire du Port Ouest en vue de définir les mesures à l'échelle de la parcelle industrielle. Il s'agit de permettre la constitution de connexions paysagères et écologiques au sein des sites industriels en relai de la trame verte du Schéma directeur des espaces naturels (SDPN), d'optimiser d'un point de vue environnemental et paysager la gestion des eaux pluviales, de valoriser les aménagements des espaces extérieurs et le traitement des limites, ainsi que d'être attentif à la qualité architecturale.

Un rapport d'étude, synthétisant l'ensemble de cette démarche préalable a été formalisé en décembre.

En parallèle, l'Agence a accompagné Dunkerque-Port dans la définition des enjeux paysagers et écologiques liés à l'aménagement de la plateforme logistique DLI sud au Port Ouest, d'une emprise de 125 hectares. Des actions à mettre en œuvre sur les lots commercialisés ont été proposées, afin d'assurer les continuités paysagères et écologiques au sein de la zone et d'optimiser son intégration dans le paysage.

Ces éléments de diagnostic et pistes d'actions ont été formalisées dans une note, partie prenante du socle de connaissances transmis par le GPMD au groupement d'étude ayant en charge de définir l'aménagement de la zone et de rédiger le cahier de recommandations et de prescriptions correspondant. L'Agence poursuit sa mission de conseil en participant au comité technique de suivi du projet.

La Toile industrielle 2015

Cette année fut exceptionnelle pour le projet Toile industrielle. En effet, grâce notamment au partenariat actif du Grand Port Maritime de Dunkerque, l'outil a pu être relancé et mis à jour sous une forme tout à fait inédite. Sa version 2015 a été rendue publique le 18 juin au format 3 mètres par 2 mètres au pavillon des maquettes.

Durant toute l'année, la toile a été présentée à de nombreuses occasions (accueil d'une délégation d'urbanistes chinois, accueil d'investisseurs belges via Dunkerque Promotion et le MEDEF, chercheurs de la revue Futuribles international, COP21, IHEDATE...). Par ailleurs, un nombre croissant de scientifiques s'y intéressent, notamment Jeremy Rifkin, Suren Erkman ou encore Lisa Didrich, qui l'ont découverte en 2015 lors de leur venue à Dunkerque.

"Toile industrielle®" est désormais une marque déposée, tout comme sa propriété intellectuelle.

PAYSAGE

Les travaux menés par l'Agence ont participé à nourrir la réflexion liée aux enjeux d'amélioration du cadre de vie et à ceux du développement des usages et des pratiques.

L'OPÉRATION GRAND SITE DE FRANCE

Contacts :
Vincent CHARRUAU
et Nathalie DOMINIQUE

En 2015, le projet Opération Grand Site (OGS) des Dunes de Flandre a changé de porteur de projet. Il a été transféré du Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre à la Communauté urbaine de Dunkerque. Durant cette période l'Agence a continué de nourrir les réflexions sur les questions de paysages en travaillant notamment sur la définition du périmètre de projet.

L'Agence a également valorisé une partie du contenu de l'étude paysagère dans le cadre d'une série d'articles sur le site d'Urbislemag. Ce travail de vulgarisation constitue une première étape dans l'objectif de faire mieux connaitre les paysages de l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre.

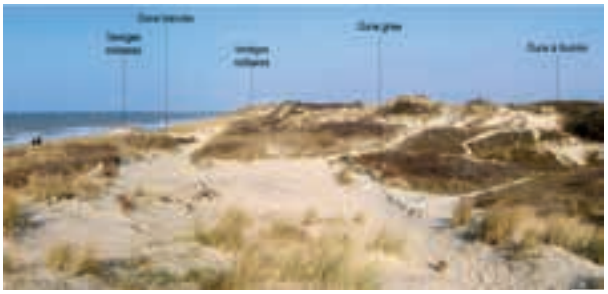

L'année 2015 s'est terminée avec la tenue du premier comité de pilotage de l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre qui a validé l'organisation et la gouvernance autour du projet. Ce temps fort a acté la création de trois groupes de travail thématiques : 1/ Environnement-paysage-biodiversité ; 2/ Histoire-culture-patrimoine ; 3/ Accueil du public et organisation de la découverte.

L'implication de l'Agence va se poursuivre en 2016 au sein des différents groupes de travail mais aussi dans le suivi d'études thématiques confiées à des bureaux d'études.

En parallèle de la démarche OGS, l'Agence a accompagné la commune de Leffrinckoucke dans ses réflexions sur la valorisation et la mise en tourisme du site du **Fort des Dunes**.

L'Agence, au côté de la commune et des services de la Communauté urbaine de Dunkerque, a participé à la rédaction du cahier des charges, à l'évaluation des candidatures des bureaux d'études et au suivi des premières phases de l'étude.

En 2016, l'Agence continuera d'accompagner cette démarche et participera également au suivi de l'étude sur la valorisation et la mise en tourisme des sites de mémoire des conflits contemporains de l'agglomération dunkerquoise.

LES CANAUX
UN RÔLE STRUCTURANT EN TERMES DE PAYSAGE ET D'USAGES

Contacts :
Nathalie DOMINIQUE
et Sébastien LEBEL

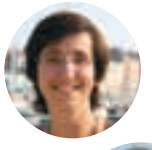

La première réunion du comité de pilotage de la Communauté urbaine de Dunkerque pour l'élaboration d'un schéma global de mise en valeur des canaux s'est tenue le 1er juillet 2015.

L'Agence y a présenté l'étude préalable constituant la base de connaissances et de réflexions nécessaire pour la mise en œuvre de cette politique forte en faveur de la valorisation des canaux (fonctionnement hydraulique, continuités écologiques, mobilité douce sur les berges, usages des canaux et de leurs abords, plus-value paysagère pour les quartiers...)

Afin de faciliter l'appréhension de l'ensemble du réseau à l'échelle de la Communauté urbaine de dunkerque, un travail de caractérisation des séquences paysagères, d'identification des " hauts lieux ", ainsi qu'un relevé des usages et des fonctions des berges, ont été réalisés.

L'accent est mis sur le rôle structurant des canaux qui dépasse la seule prise en compte des berges et permet, par une réflexion dans l'épaisseur, de qualifier les espaces urbains et ruraux traversés. L'objectif est de redonner aux canaux une réelle fonction urbaine, en les intégrant dans l'organisation et le développement de l'agglomération.

Durant le second semestre de l'année, l'Agence a participé activement aux réunions du comité technique de suivi des travaux du groupement d'études ayant en charge l'élaboration du futur document-cadre et ses déclinaisons opérationnelles.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque :

77 kilomètres de linéaire de canaux, **135** kilomètres de berges, **10** canaux
1 rivière canalisée, **1** ancien canal (réouverture partielle dans le cadre du projet DK'Plus de Mobilité)

Contact:
Nathalie DOMINIQUE

ÉOLIEN TERRESTRE
QUEL DÉVELOPPEMENT ?

Une identification des sites potentiels de développement de l'éolien terrestre sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque avait été réalisée en 2012 par l'Agence.

Ce travail, consistant exclusivement en une approche en termes d'urbanisme règlementaire, a été actualisé en 2015 en prenant notamment en considération le Plan local d'urbanisme communautaire. La démarche a également été complétée sur le territoire du Grand Port Maritime de Dunkerque en concertation avec ses services de manière à identifier des sites n'entravant pas le développement économique et portuaire.

À l'issue de cette phase d'analyse, des premières propositions en matière d'insertion paysagère ont été élaborées par l'Agence. Il s'agit d'envisager un développement en lignes simples le long des canaux et des infrastructures routières majeures, à l'est et à l'ouest de l'agglomération dunkerquoise.

La démarche devrait se poursuivre en 2016, et s'étendre au territoire de la Communauté de communes des Hauts de Flandre dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale.

ENTRÉES DE L'AGGLOMÉRATION DUNKERQUOISE
QUELLE VALORISATION ?

Contacts:
Nathalie DOMINIQUE
et Vincent CHARRUAU

Souhaitant mener une politique en faveur de la mise en valeur de ses entrées d'agglomération, la Communauté urbaine de Dunkerque a confié à l'Agence une étude préalable, afin de disposer d'éléments de connaissance et de repères. Le travail, a été mené au cours de l'année 2015 en concertation étroite avec les services communautaires, au travers d'un comité technique.

Le dossier de synthèse technique de ces travaux a été formalisé en novembre 2015; une présentation aux élus étant prévue dans le cadre de la mise en place du comité de pilotage courant 2016.

En préambule, une définition de la notion "d'entrée d'agglomération", est proposée, ainsi qu'un éclairage sur ce que le groupe de travail propose de nommer "entrée de ville" "entrée de territoire", ainsi qu' "entrée de pays" et "entrée balnéaire", au regard des spécificités dunkerquoises. Le contexte réglementaire est par ailleurs rappelé.

Dans un premier temps, l'approche préalable propose des premiers éléments de diagnostic à l'échelle du territoire communautaire selon les différents modes d'accès à l'agglomération: par la mer et les canaux (accès maritimes et fluviaux), par le train (accès ferroviaires), par la route (accès routiers). Est également abordé, de manière distincte, l'accès en bus à partir du futur réseau de transports en commun DK'Plus de Mobilité. Un regard est porté sur les accès à vélo et par la marche à pied (accès par modes actifs). Pour chaque mode d'accès, les entrées sont cartographiées selon la classification précédemment établie (entrée de pays, entrée de territoire, entrée d'agglomération, entrée balnéaire, entrée de ville).

Dans un second temps, l'approche est détaillée pour l'accès depuis la route, avec la présentation des huit itinéraires d'entrée d'agglomération et des quatre itinéraires d'entrée balnéaire précédemment identifiés. Cinq d'entre eux faisant l'objet d'un diagnostic plus précis.

LES STATIONS BALNÉAIRES ET LEURS DIGUES
UN FORMIDABLE POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ

Contacts:
Pascale MONTEFIORE
et Nathalie DOMINIQUE

Accompagnant la Communauté urbaine de Dunkerque dans la stratégie de valorisation des stations balnéaires, de requalification de leurs fronts de mer et de modernisation de leurs digues, l'Agence a participé à la fin de l'année aux premières réunions du comité technique et du comité de pilotage. Lors de la réunion du 2 décembre, l'Agence a ainsi présenté aux élus la démarche menée dans le cadre du projet transfrontalier "Tendances" (*cf. chapitre "Transfrontalier"*), ainsi que des premières pistes de réflexion pour la valorisation des stations balnéaires de l'agglomération.

En complément, l'Agence a participé aux échanges techniques concernant le développement du secteur situé à l'articulation du quartier du Grand large et de Malo-les-Bains, de part et d'autre de la place Paul Asseman.

QUARTIERS

Les diagnostics et les réflexions prospectives de l'Agence ont alimenté les démarches de projet urbain engagées ou envisagées sur certains secteurs d'enjeux du territoire.

PROJET PHOENIX, REDYNAMISATION DU CENTRE D'AGGLOMÉRATION

Contact:
Nathalie DOMINIQUE

Accompagnant la Communauté urbaine et la Ville de Dunkerque dans leur volonté de renforcement du centre d'agglomération, l'Agence a activement participé aux échanges techniques. Elle a notamment apporté sa contribution en termes de fourniture de données d'observation, ainsi que de diagnostic urbain et paysager.

L'Agence a particulièrement travaillé sur l'enjeu de renforcement de l'attractivité des espaces publics et de la recherche du confort urbain. En ce sens, la réflexion a porté sur la construction d'un réseau d'espaces publics identitaires et attractifs, tirant parti de la double présence de l'eau (douce et salée) et des caractéristiques urbaines et environnementales dunkerquoises.

Proposant de s'emparer des potentiels que représente la conjugaison des identités fortes de l'agglomération (ville des canaux, ville portuaire, station balnéaire et ville de la reconstruction), et après avoir mené un travail d'identification de celles-ci au travers du repérage des principaux "marqueurs", l'Agence a initié une réflexion prospective. Une recherche de références de projets ayant engendré des espaces publics fédérateurs, a accompagné la démarche.

Par ailleurs, au second semestre, l'Agence a participé à la démarche de lancement de la FIL (Fabrique d'initiatives locales) sur le quartier du théâtre, portant sur la restructuration du "Jardin des Arts". Elle a co-élaboré la méthodologie d'animation et animé les premiers ateliers de travail composés d'habitants et d'usagers. (cf. chapitre "Dispositifs participatifs").

LES ABORDS DE LA RD 601

Contact:
Pierre-Mathieu DEGRUEL

En lien avec à la mise en place du nouveau réseau de transports urbains Dk'Plus, la Communauté urbaine de Dunkerque a demandé à l'agence de réaliser une étude urbaine pour évaluer le potentiel d'urbanisation autour de la RD 601. Cet axe, qui opère aujourd'hui comme une coupure urbaine entre Saint-Pol-sur-Mer et Petite-Synthe, sera radicalement transformé par l'arrivée d'une nouvelle ligne de bus en site propre.

Dans un premier temps, l'étude a permis de définir un certain nombre de séquences urbaines le long de l'axe. Ces séquences permettent de définir différentes ambiances urbaines et de donner quelques grands principes d'aménagements. Dans un deuxième temps, pour deux secteurs alors identifiés à forts enjeux (Pont-à-curé et plaine Cabourg), l'équipe projet a réalisé une esquisse urbaine plus précise en proposant des formes urbaines susceptibles d'optimiser l'offre de logement à proximité des futurs arrêts de bus à haut niveau de service.

Les abords de la RD 601 - Opportunités de projets

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SAINT-NICOLAS À DUNKERQUE-PETITE-SYNTHE

Contact:
Sébastien LEBEL

Au cours du premier semestre de l'année 2015, l'Agence a finalisé, en relation avec les élus de la Ville et les techniciens de la Ville et de la Communauté urbaine, les schémas d'organisation de l'opération Village Saint-Nicolas. L'Agence a également participé au suivi du projet architectural du premier îlot bâti de l'opération, qui accueillera la future maison médicale et un peu plus d'une quarantaine de logements. Dans ce même cadre, l'Agence a apporté son concours à la définition de l'organisation des espaces de stationnement de cette première pièce de l'opération.

L'Agence a par ailleurs présenté aux habitants du quartier les grands principes du projet de l'opération Village Saint-Nicolas au cours de la réunion plénière du 30 septembre 2015, marquant le lancement de la Fabrique d'initiatives locales du quartier Saint-Nicolas.

ANCIENNE ÉCOLE PASTEUR À CAPPELLE-LA-GRANDE, UN SITE EN MUTATION AU CŒUR DU CENTRE-VILLE

Contact:
Nathalie DOMINIQUE

Le site de l'ancienne école Pasteur est un secteur d'enjeux forts pour l'évolution du centre-ville de Cappelle-la-Grande.

C'est pourquoi, l'Agence a accompagné la Ville dans la définition d'un programme de logements et de services sur ce site, et participé activement aux côtés des services communaux et communautaires, aux réunions d'échanges sur le projet urbain et architectural de l'opération avec le bailleur et l'architecte.

TÉTEGHEM: UN NOUVEAU CENTRE-VILLE À IMAGINER

Contact:
Nathalie DOMINIQUE

En décembre 2015, l'Agence a engagé la réflexion visant à proposer des scénarii de restructuration du centre-ville. Un échange sur site avec la collectivité a permis de poser les bases d'un diagnostic partagé, de formuler des questionnements prospectifs et d'avancer des premières hypothèses.

Le travail de repérage fin des opportunités d'évolution, puis celui de définition du projet de restructuration du centre-ville à court, moyen et long terme, sera mené en 2016 avec la municipalité et en concertation avec les services communautaires.

ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS À GRAND-FORT-PHILIPPE

Contact:
Vincent CHARRUAU

L'Agence a accompagné la Ville de Grand-Fort-Philippe dans l'élaboration d'une vision de son territoire communal au regard des enjeux urbains et paysagers. Après une phase de diagnostic, plusieurs orientations ont été proposées, partagées et présentées. Un document de synthèse de l'étude sera finalisé en 2016.

Dans son rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'Agence a participé aux différentes réunions concernant le réaménagement du Parc de l'Estran. Elle a également suivi l'avancée du dossier Véloroute en partenariat avec les services de la Communauté urbaine de Dunkerque.

■ Depuis le nord, depuis l'estran, depuis la jetée

■ Depuis le sud, depuis l'Aa

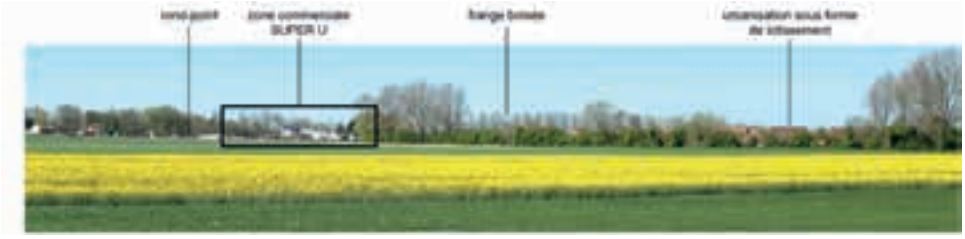

■ Coupes

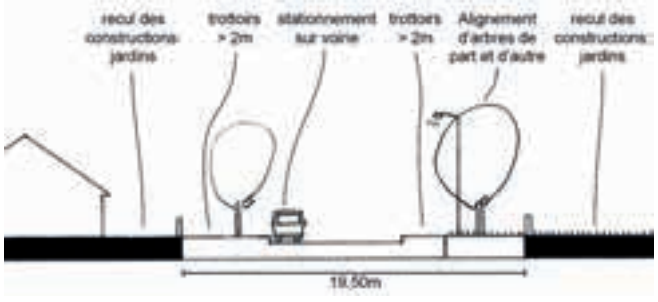

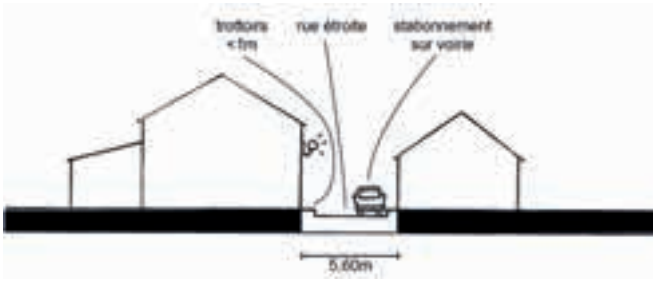

■ Coupe minck

■ Coupe digue

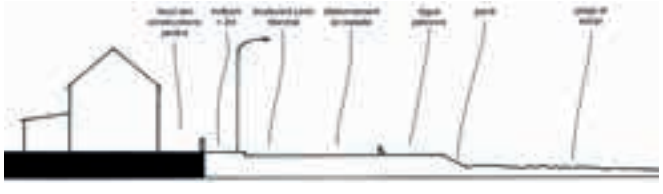

RÉNOVATION URBAINE

À travers la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine entrée en vigueur en janvier 2015, la France a entrepris la réforme de la politique de la ville. La géographie prioritaire a été "recentrée" sur les territoires concentrant les habitants les plus en difficultés. Les contrats de ville (dont celui de la Communauté urbaine de Dunkerque) ont été signés pour la plupart à l'été 2015. Un Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a été lancé.

OBSERVATION DES QUARTIERS ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Contact:
Céline LEJEUNE

L'objectif de l'observatoire des quartiers de l'AGUR est de permettre aux acteurs locaux d'observer, de décrire, de comprendre et de suivre dans la durée les quartiers repérés comme fragiles.

Dans ce cadre, l'Agence a apporté son assistance à la CUD et aux communes de Saint-Pol-sur-Mer, Téteghem - Coudekerque-Village et Coudekerque-Branche, en termes de diagnostics sociodémographiques, à la fois dans les travaux préalables à l'élaboration du contrat de ville et dans la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain. L'Agence a apporté aussi bien des traitements quantitatifs (traitements statistiques, cartographiques) que des éléments qualitatifs, à travers notamment son implication affirmée dans les démarches participatives (*cf. chapitre Dispositifs participatifs*).

Les quartiers prioritaires au 1er janvier 2015

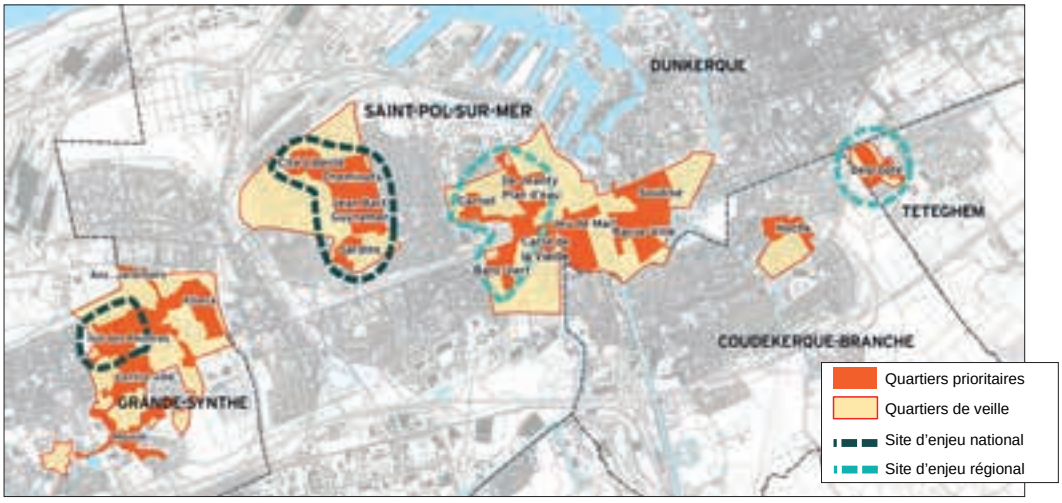

Source: AGUR, Minisitère de ville, de la jeunesse et des sports, CGET - janvier 2015

DIAGNOSTIC SOCIAL ET URBAIN
QUARTIER DEGROOTE À TÉTEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE

Contact:
Pierre-Mathieu DEGRUEL

À la demande de la commune de Téteghem-Coudekerque-Village, en lien avec la Communauté urbaine de Dunkerque et Partenord Habitat, l'Agence a réalisé un diagnostic social, urbain et paysager du quartier Degroote. Identifiée en quartier d'enjeu régional par l'ANRU, cette cité construite dans les années 70 présente aujourd'hui un nombre important de dysfonctionnements architecturaux et urbains. Ces derniers entraînent des stratégies d'évitement, des départs volontaires et donc une relégation sociale. Pour aider la commune dans la compréhension des enjeux et la formalisation de son projet, l'Agence a par ailleurs réalisé une première esquisse. Elle a permis d'aboutir à un schéma d'intentions présenté dans le dossier de candidature envoyé à l'ANRU.

DIAGNOSTIC SOCIAL ET URBAIN
QUARTIER HOCHE À COUDEKERQUE-BRANCHE

Contact:
Pierre-Mathieu DEGRUEL

Le quartier Hoche fait partie des quartiers retenus par l'État au titre de la politique de la ville. Bien que ce dernier ne figure pas dans les quartiers retenus par l'ANRU, la commune de Coudekerque-Branche a souhaité réaliser une étude du quartier pour bien mesurer les enjeux de ce territoire. Dans cette logique, l'Agence a donc produit et présenté un travail en décembre 2015. Celle-ci comprend un diagnostic social, urbain et paysager détaillé qui aboutit à la mise en relief de pistes de travail à court et moyen terme. Dans l'attente de possibles missions complémentaires en 2016/2017, l'Agence observe un suivi général du quartier.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE
ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Contact:
Pierre-Mathieu DEGRUEL

Suite à l'annonce par l'État des quartiers retenus pour le Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) en décembre 2014, l'Agence a accompagné la Communauté urbaine de Dunkerque dans la mise en œuvre d'une dynamique communautaire de travail. Par son implication historique dans les quartiers, elle a favorisé le partage de connaissances et participé activement à la structuration et à l'écriture des différents documents préparatoires pour l'ANRU. Dans la même logique, elle a produit un important atlas cartographique et une série de schémas d'intention.

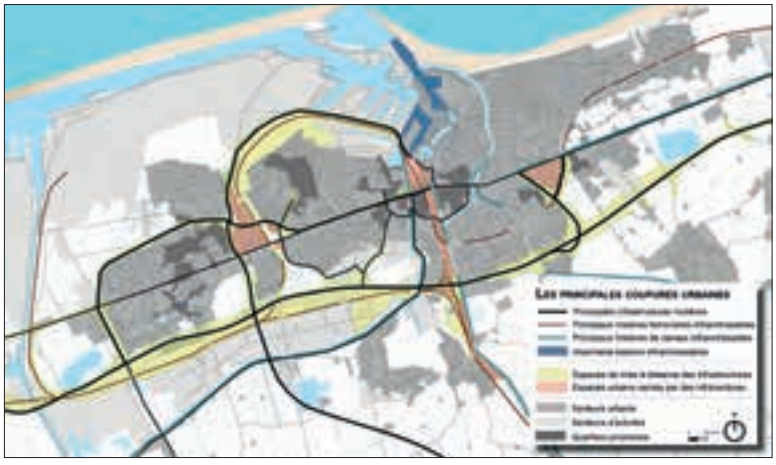

Parallèlement, l'Agence a poursuivi son assistance à maîtrise d'ouvrage des communes concernées par le NPNRU, notamment Saint-Pol-sur-Mer, Dunkerque et Téteghem-Coudekerque-Village. Elle a notamment produit un ensemble de schémas d'intention, contribué à la rédaction d'analyses spatiales et partagé largement ses diagnostics sociaux, urbaines et paysagers des années précédentes.

MAISONS DES PROJETS
PREMIÈRES RÉFLEXIONS POUR LA MISE EN PLACE DES MAISONS DES PROJETS

Contact:
Pierre-Mathieu DEGRUEL

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine instaure, pour chacune les collectivités impliquées dans un projet de renouvellement urbain, la mise en place de maisons des projets. Dans ce contexte nouveau, la Communauté urbaine et les communes concernées ont demandé à l'Agence d'établir un premier état des lieux des pratiques en matière de participation citoyenne dans le territoire communautaire. Sur cette base, l'Agence a réalisé un travail de repérage des structures porteuses et des opportunités d'implantation dans chaque site. Parallèlement, elle a effectué des recherches et proposés des pistes de réflexion pour mutualiser des moyens à l'échelle communautaire. Le travail se poursuivra en 2016/2017 et devrait permettre d'aboutir à un dispositif de maisons des projets en réseau.

PUBLICATION

Cahier de l'AGUR n°12

Une politique de la ville repensée pour les habitants des quartiers populaires.

En 2015, l'AGUR a produit un "Cahier de l'AGUR" sur la politique de la ville. Ce document explique les nouveaux dispositifs nationaux liés à la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale entrée en vigueur en janvier 2015. Il résume les enjeux et les nouvelles priorités en matière de politiques sociales et de renouvellement urbain. Une présentation de la géographie prioritaire locale et des perspectives de travail complètent le document.

3

PARTAGER LES SAVOIRS

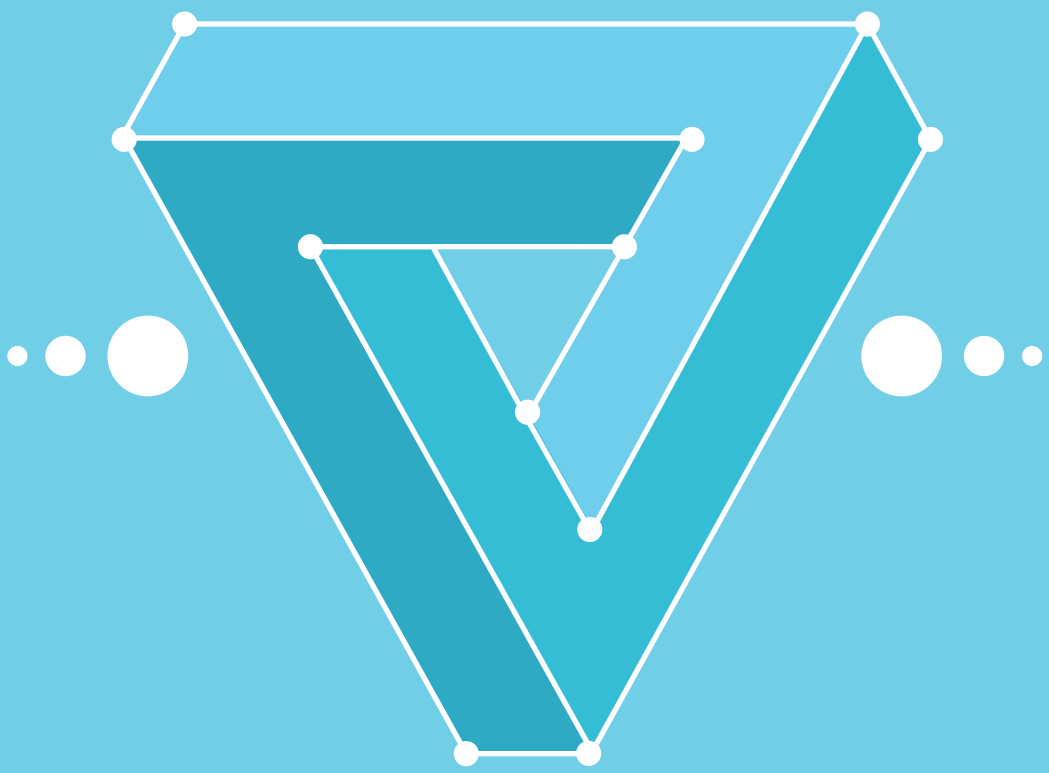

LEARNING CENTER

2015 a été une année importante pour le learning center ville durable qui a été ouvert au public en juin et inauguré à l'automne.

UN PARTENARIAT QUI S'ORGANISE AUTOUR D'UN VÉRITABLE PROJET

L'AGUR impliquée au sein du comité de pilotage technique regroupant les partenaires du projet " Halle aux sucres " (la CUD, le service des archives de la Ville de Dunkerque, l'ULCO, l'INSET) et du comité scientifique du learning center, a participé à la définition du projet d'éducation populaire, ainsi qu'à la création d'une identité graphique pour l'ensemble de la Halle aux sucres.

Elle a par ailleurs, participé à l'élaboration et au développement du portail numérique, et a été sollicitée dans les différentes phases de test afin de vérifier et valider les prérequis et les fonctionnalités du site avant sa mise en production.

COMITÉ "ENFANTS DES VILLES"

En 2015, l'AGUR a participé au comité de pilotage du cycle "enfants des villes" qui s'achèvera en 2016. À ce titre, plusieurs initiatives et projets ont été développés entre les deux structures: le projet Robespierre et le partenariat avec l'école Boulle.

Projet Robespierre

Entre septembre et décembre 2015, dans le cadre du lancement du projet participatif auprès de deux classes de 6 du collège Robespierre à Saint-Pol-sur-Mer, l'AGUR et le learning center ont co-animé des ateliers. Cette première étape du projet a permis de réaliser un diagnostic social et urbain du quartier et de sensibiliser les élèves à leur environnement et aux métiers de l'urbanisme. Le travail se poursuivra en 2016 avec la réalisation de cartes collaboratives et de maquettes urbaines.

École Boulle

Après une première expérience réussie en 2013/2014, l'AGUR a relancé avec le soutien de l'équipe du learning center de la ville durable, un partenariat avec les étudiants du DSAA Design d'espaces de l'école Boulle à Paris sur la thématique de l'enfance. Le projet a permis aux élèves de proposer des aménagements au sein d'équipements ou espaces publics du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque. Le travail sera présenté à la Halle aux sucres en juin 2016 à l'occasion de la clôture du cycle "enfants des villes".

URBIS LE MAG

En 2015, l'outil d'éducation populaire édité par l'AGUR, Urbislemag.fr, aura véritablement pris son envol. Avec 12 000 visiteurs mensuels en moyenne au début de l'année 2016, Urbislemag a trouvé son public.

Pour rappel, ce magazine d'information numérique et gratuit poursuit un objectif principal: donner aux habitants les moyens de comprendre les grands enjeux d'avenir en matière d'urbanisme afin de leur permettre de participer aux débats d'actualité et de porter un avis éclairé sur les sujets qui les concernent au premier plan.

DÉCRYPTAGE DE L'ACTUALITÉ URBAINE

Contact:
Vanessa DELEVOYE

Urbislemag a abordé un large spectre de sujets visant à décrypter l'actualité urbaine.

La ligne éditoriale pouvant se résumer à ce fil rouge: la valorisation d'expériences urbaines novatrices menées principalement en dehors et aussi sur notre territoire.

La présentation attrayante, la concision - plus les articles sont courts, plus ils sont lus - la large place accordée à la photographie - grâce au travail gracieux de deux photographes dunkerquois - et à la vidéo ainsi que les datavisualisations sont visiblement appréciés des lecteurs.

Citons par exemple:

- "All, la marque du Louvre-Lens" *(2800 lecteurs)*,
- "Trois idées reçues sur le bus gratuit" *(2900 lecteurs)*,
- Une série d'articles sur le centre-ville commercial de Mulhouse *(2000 lecteurs)*,
- "Dunkerque: du lin pour créer des emplois" *(1500 lecteurs)*,
- "Anvers, un parc pour changer d'image" *(2700 lecteurs)*,
- "Logements passifs: vérités et idées fausses" *(3300 lecteurs)*,
- "Éolien off-shore, Dunkerque se positionne" *(2800 lecteurs)*,
- "Ostende, la qualité urbaine contre le risque d'inondation" *(2300 lecteurs)*,
- "Port de Dunkerque, un poumon économique planétaire" *(2000 lecteurs)*,
- "Marketing territorial, l'outil séduction des territoires" *(1300 lecteurs)*,
- "Incivilités, ces municipalités qui osent tout" *(1600 lecteurs)*,
- "Introduction à la ville numérique avec Philippe Gargov" *(1600 lecteurs)*,
- "Quels aménagements pour les nouveaux fronts de mer ?" *(1500 lecteurs)*...

Quels sont les publics-cibles ?

- Le grand public qui vit sur le territoire et au-delà.
- Les élus locaux dans l'optique de se constituer une culture commune.
- Les experts de l'urbain (architectes, urbanistes, chercheurs...) au niveau national.
- Les entreprises et investisseurs locaux.
- La FNAU et son réseau d'agences.
- Les partenaires et membres de l'AGUR.
- Les étudiants...

QUELQUES-UNS DES SUJETS TRAITÉS PAR URBIS LE MAG

Ces villes contraintes de se réinventer pour survivre au choc industriel
Détroit, Liverpool et Roubaix

Logement : l'échange bientôt tendance ?

Glasgow mise sur ses berges

Des rivières fluo pour sensibiliser à l'environnement

DOSSIER
Parcs urbains de demain
1/5 - Répondre aux enjeux écologiques
2/5 - Utiliser le moindre espace
3/5 - S'amuser
4/5 - Se poser
5/5 - Être à l'écoute des habitants

Comment réenchanter les centres-villes ?

L'irrésistible ascension du drive

C'est nouveau : l'indicateur trimestriel du bonheur des Français

Quand l'auto va, l'industrie dunkerquoise a le sourire !

DOSSIER
L'avenir des gares

Marche urbaine : le retour

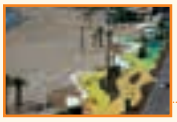

DOSSIER
Quels aménagements pour les nouveaux fronts de mer ?

Introduction à la ville numérique avec Philippe Gargov

Bienvenue aux pays des bus gratuits !

Big data : quels enjeux et quels risques ?

Grand Site de la Baie de Somme : quel bilan ?

Incivilités : ces municipalités qui osent tout !

DOSSIER

À l'abri du vent et de la pluie

Transformer la ville avec les habitants

DOSSIER

Marketing territorial : l'outil séduction des territoires

Gratuité du bus : l'expérience d'Aubagne

Moins de bruit, c'est bon pour la santé !

Grand Site de France : bien plus qu'un label...

DOSSIER

Lutter contre la submersion marine, c'est possible !

Ostende : la qualité urbaine contre le risque d'inondation

Économie résidentielle : un gisement d'emplois à ne pas négliger

DOSSIER

Éolien en mer

1/3 - Dunkerque se positionne
2/3 - Gisement d'emplois
3/3 - Comment ça marche

Logements passifs : vérités et idées fausses

Dunkerque : du lin pour créer des emplois

Anvers : un parc pour changer d'image

DOSSIER

Mulhouse : six ans pour tout changer

3 idées reçues sur le bus gratuit

All : la marque autour du Louvre-Lens

DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

La mission "Implication dans les dispositifs participatifs " mise en place à l'AGUR s'inscrit dans la volonté d'aider les partenaires à prendre en compte la parole des habitants, de favoriser l'adéquation entre les usages des citoyens et les aménagements qui vont être réalisés sur leur cadre de vie. Le but étant de donner du sens aux projets et de renforcer leur appropriation collective.

LES FABRIQUES D'INITIATIVES LOCALES À DUNKERQUE

Contact:
Céline LEJEUNE

L'AGUR est intervenue de diverses façons dans les Fabriques d'initiatives locales (FIL), dispositif de démocratie participative mis en place par la nouvelle municipalité de Dunkerque début 2015. Il s'agit d'ateliers de travail ouverts à tous les habitants sur un secteur géographique et/ou une thématique identifiés.

L'Agence a dans un premier temps participé aux ateliers de Rosendaël (secteur Hôpital), Malo (Terrasses de la Mer), Petite Synthe (Dessinguez Lapin blanc), et du Grand Large, notamment sur les questions de mobilité et de stationnement. Le rôle de l'AGUR a été d'animer ou de co-animer avec les techniciens de la ville ou de la CUD des petits groupes d'habitants en atelier.

L'Agence a ensuite choisi de s'investir davantage dans la démarche en intervenant exclusivement dans les FIL ayant pour objet de co-construire avec les habitants un projet d'aménagement urbain relatif à leur cadre de vie (aménagement d'un espace public, d'une place, d'un espace de jeu, d'un jardin...). Dans ce sens elle a pris en charge et démarré en fin d'année l'animation dans sa globalité de l'atelier "Jardin des Arts" de la FIL quartier du Théâtre. Ce projet se poursuit en 2016.

DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Saint-Pol-sur-Mer : cité Liberté - quartiers Ouest

Contact :
Pierre-Mathieu DEGRUEL

Suite au travail participatif réalisé en 2013/2014 pour la mise en place d'un plan de reconquête des espaces publics de la cité Liberté, l'Agence a participé, en lien avec l'association Villenvie et la commune de Saint-Pol-sur-Mer, à la réalisation de maquettes avec les habitants. Animés par une plasticienne, ces ateliers ont permis aux habitants d'exprimer de manière plus précise leurs aspirations sur trois espaces : le futur jardin partagé, le city-stade et le futur square. En 2016, le travail de définition se poursuivra pour aboutir, en premier lieu, à la réalisation du jardin partagé.

Parallèlement, en lien avec la commune et le CNFPT, l'Agence a participé à un dispositif participatif plus global sur les quartiers Ouest de Saint-Pol-sur-Mer. Ce dernier a permis aux habitants d'exprimer un certain nombre de souhaits pour des petites actions susceptibles d'améliorer à court terme, le fonctionnement du quartier. Ces actions portent principalement sur des aménagements d'espaces publics. En 2016, l'Agence assurera le relai de l'expression citoyenne et poursuivra son implication dans le dispositif.

Saint-Pol-sur-Mer : Collège Robespierre

Contacts :
Céline LEJEUNE
et Pierre-Mathieu DEGRUEL

Dans le cadre de ses missions d'éducation populaire et de participation citoyenne et en collaboration avec la ville de Saint-Pol-sur-Mer et le learning center de la ville durable, l'Agence a engagé un travail d'un an avec deux classes de 6e du collège Robespierre.

L'enjeu est double :

- sensibiliser les enfants à leur environnement et aux métiers de l'urbanisme,
- élaborer un diagnostic et des propositions d'aménagement qui pourront alimenter les réflexions sur le renouvellement urbain du quartier.

Au premier semestre, dans le cadre de leur programme d'histoire-géographie, les 40 élèves ont travaillé sur un diagnostic social et urbain. Une équipe pluridisciplinaire de l'Agence (sociologue, architecte, cartographe, infographe…) les a accompagnés dans la réalisation d'un diagnostic en marchant, d'une carte collaborative et d'une série d'interviews.

Au second semestre, en 2016, ils travailleront sur des propositions d'aménagement des espaces publics attenants au collège. L'équipe de l'Agence participera à leurs ateliers d'art plastique pour les guider dans leur tout premier projet urbain ! En fin d'année, les travaux seront notamment présentés à l'occasion de la fête du collège.

https://www.youtube.com/watch?v=1z67EsGAO-4

FNAU

L'organisation en fédération nationale est une grande force des agences d'urbanisme. Aussi, l'AGUR s'implique-t-elle de façon assidue à l'activité de ce réseau, que ce soit à travers les réunions de directeurs, les clubs, les publications ou encore les rencontres nationales.

RECHERCHE FNAU - IDDRI - CAISSE DES DÉPÔTS

QUEL RÔLE POUR LES POLITIQUES DE DISSOCIATION DU FONCIER DANS LA PRODUCTION DE LOGEMENTS À PRIX MAÎTRISÉ EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ?

Contacts :
Francine BARDY
et Cécile TRAVERS

Problématique et déroulement de la recherche

Comment concevoir une offre de logements intermédiaires dans la durée, que ce soit en accession à la propriété ou en locatif ?

L'AGUR s'est par exemple inscrite dans la démarche, aux côtés des agences de Rennes, Lyon et Toulouse.

Rappel de la démarche IDDRI-FNAU

Face au constat que la production immobilière ne correspond pas aux besoins et capacités d'une grande partie des ménages cherchant à accéder à la propriété, de nombreuses collectivités locales ainsi que l'État cherchent à mettre en place des politiques de logement intermédiaire. Il s'agit d'assurer à des ménages respectant certains plafonds de revenu des logements à des prix abordables (location ou accession), via des aides publiques directes ou indirectes, notamment dans des zones tendues du territoire.

L'ordonnance sur le logement intermédiaire (JO - 21 février 2014) a introduit le bail réel immobilier (BRILO), un dispositif de bail emphytéotique (dissociation de la propriété du sol et du bâti) pour le logement intermédiaire. Ce bail permet de conserver le caractère "intermédiaire" du logement sur le long terme (bail allant de 18 ans à 99 ans) en régulant à la fois l'attribution du logement à des ménages sous plafond de revenu et le prix de revente du logement. Le fait de neutraliser le coût du foncier initialement (l'achat du ménage porte uniquement sur le bâti) permettrait également de réduire significativement le prix d'achat du logement pour le rendre abordable.

Sur le papier, ce dispositif permettrait ainsi de pérenniser l'investissement public dans la durée et d'assurer l'existence d'un segment de logements intermédiaires. Mais ce type d'outil est complexe à mettre en œuvre : quelles sont ses conditions de succès ? Et correspond-il aux besoins et capacités des collectivités locales ? Comment pourrait-il s'intégrer aux politiques de logement intermédiaire ?

Une première étape de la recherche a ainsi été basée sur un travail de documentation et d'entretiens. Une seconde étape a cherché à répondre à ces questions en s'appuyant sur le réseau des agences d'urbanisme, et des analyses de terrain. Un questionnaire a dans cette logique été construit à l'attention de ces agences.

Ce questionnaire dépasse la question du logement intermédiaire en zone tendue et du dispositif BRILO et porte sur les politiques des collectivités locales en faveur du logement à coût maîtrisé, que ce soit en accession à la propriété ou en logement locatif.

L'AGUR a participé à un premier groupe de travail en novembre 2015 et présenté le contexte dunkerquois et ses spécificités, la politique de la CUD en la matière et a répondu au questionnaire orienté sur les politiques locales pour la production de logements abordables.

La prochaine étape, au printemps 2016, consistera à la tenue d'un atelier de restitution associant experts et collectivités territoriales. L'IDDRI et la FNAU devraient pour cette occasion produire un document de synthèse associant les agences.

PUBLICATION "LE PATRIMOINE TERRITORIAL EN PROJET"

Contacts :
Nathalie DOMINIQUE
Sébastien LEBEL
Vincent CHARRUAU
et Xavier CHELKOWSKI

Autre illustration, explorant l'évolution du concept de patrimoine depuis ses origines, cette publication présente les enjeux actuels du patrimoine territorial et explicite l'apport des agences d'urbanisme au travers d'une large sélection de cas concrets.

Dans le chapitre "faire connaître une identité commune et reconquérir une fierté collective", l'AGUR présente l'engagement de la démarche de labellisation "Grand Site de France" et analyse comment les questions de paysage ont servi de fil directeur et de levier d'action pour la mise en projet du territoire.

Dans celui intitulé "identifier les caractéristiques fonctionnelles des espaces patrimoniaux", elle développe la démarche menée pour la valorisation des canaux, en insistant sur le rôle structurant et fédérateur de ceux-ci, immenses espaces patrimoniaux en devenir et vecteurs de valorisation pour le territoire.

Enfin, pour illustrer la "pédagogie et la communication au service de la transmission", les actions de sensibilisation que l'Agence mène sur le risque inondation le changement climatique et le patrimoine, sont présentées, un focus est fait sur son implication dans le projet de coopération européen Floodcom (Interreg IV A des 2 mers) et la production de supports pédagogiques associée : publication, maquette et jeu de société.

ATELIER DU CLUB PROJET URBAIN ET PAYSAGE DE LA FNAU À RIOM

Contact:
Sébastien LEBEL

Dernière illustration de son implication au sein de la FNAU, les 25, 26 et 27 mars 2015, l'AGUR a participé à l'atelier du club projet urbain et paysage organisé à Riom par l'Agence d'urbanisme de Clermont Métropole. Comme chaque année, plus d'une vingtaine d'urbanistes et paysagistes venus du réseau des agences de la FNAU se sont réunis pour porter un regard nouveau sur le territoire, engager des réflexions collectives, élaborer des stratégies et formuler des propositions dessinées, en présence des acteurs locaux et des élus. Le numéro 13 de la publication du club projet urbain et paysage de la FNAU est ainsi consacré à la synthèse complète de cet atelier (téléchargeable sur le site internet de la FNAU www.fnau.org rubrique publications des clubs FNAU.

RAPPORT ANNUEL 2015

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE
HALLE AUX SUCRES 9003, ROUTE DU QUAI FREYCINET 3
59140 DUNKERQUE T | +33 (0) 3 28 58 06 30

www.agur-dunkerque.org